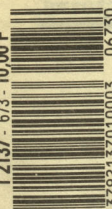


T 2137 - 673 - 10,00 F



hebdo

le monde Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 673 JEUDI 17 SEPTEMBRE 1987 10,00 F



Ah ! les jolies colonies de la France



Merci Tonton, merci Jacquot...

SÉCURITÉ SOCIALE

États généraux :
la solidarité face
à l'individualisme.

PAGE 5

ESPAGNE

Communistes et réformistes
contre les ouvriers
dans les chantiers navals.

PAGE 8

POLITIQUE

Vers la crise...
régime présidentiel
ou pouvoir des partis ?

PAGE 12

F°P. 2520

communiqués éditions

• BORDEAUX

Suite à l'arrivée de militants non-étudiants au groupe Pépin-Cadavre, celui-ci prend désormais le nom de groupe Emma-Goldman. Permanences du groupe : tous les mardis, de 19 h à 20 h, au 7, rue du Muguet, Bordeaux (tél : [16] 56.81.01.91).

• LILLE

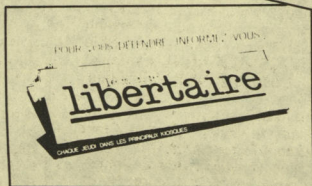
Le groupe Benoit-Brouchoux signale que les émissions de « La voix sans maître » recommenceront le vendredi, de 21 h à 23 h, sur Radio-Campus (99.6 MHz). D'autre part, le groupe assure des ventes du « Monde libertaire » le dimanche, de 11 h à 12 h, sur le marché de Wazennes (à l'angle de la rue Racine), et le mercredi, de 12 h 30 à 13 h 30, à l'Université de Lille III (Pont-de-Bois).

• PARIS

Je suis à la recherche de gravures, ou de dessins, sur les célébrités et les grands combats anarchistes : Reclus ; Pelloutier ; Stirner ; Kropotkine ; Malatesta ; Voline ; la Commune de Paris ; l'Espagne (1936) ; le Premier Mai ; l'antracisme ; l'antimilitarisme ; l'anti-électoratisme ; etc. (liste non-exhaustive). Adressez-les à : Fred, c/o librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

• AUTOCOLLANTS

La commission propagande édite trois autocollants : « Les libertés en faillite », 1 F pièce et 20 F les 50 exemplaires ; « Entraide face au racisme », 1 F pièce et 20 F les 50 exemplaires ; « Pour vous défendre informez-vous », 1 F pièce et 15 F les 50 exemplaires.



"La propriété, c'est le vol..."
Pierre-Joseph Proudhon.

éditions

• ENVELOPPES

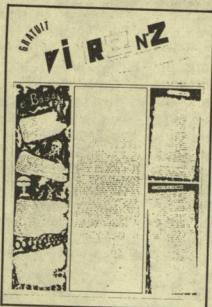
Fred vient d'éditer une nouvelle enveloppe autocollante (blanche, de format 162x113) sur Pierre-Joseph Proudhon. Cette dernière, ainsi que les deux précédentes, sont disponibles à la librairie du Monde libertaire, au prix de : 1,50 F l'unité ; 1,20 F à partir de 10 exemplaires ; 1,00 F à partir de 50 exemplaires ; et de 0,80 F à partir de 100 exemplaires.

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la F.A. — PAGE 3, Société : Editorial, Nouvelle-Calédonie ; piège à Pons — PAGE 4, Luttes : La rentrée syndicale, Côté patronat, En bref — PAGE 5, Social : Les états généraux de la Sécurité sociale, Tabagisme ; les curés de la santé — PAGE 6, Société : Travail saisonnier, Les banques étudiantes, Code de la nationalité, Nouvelles du front — PAGE 7, Société : Presse quotidienne régionale : les colosses aux pieds d'argile — PAGE 8, Dans le monde : Espagne : Puerto Real, Kurdistan : en marge de la guerre du Golfe — PAGE 9, Relations internationales : Brésil : la mafia policière, Centenaire de l'anarchisme au Portugal, Italie : colloque Sacco-Vanzetti — PAGE 10, Archives : Jean Grave et le coopératisme — PAGE 11, Expression : Note de lecture, Spectacles, Chansons, Programmes de Radio-Libertaire — PAGE 12, Politique : Le nouveau paysage politique français, Constitution : la V^e République malade de la peste.

• « VIVRE »

Le n° 6 de « Vivre » (exceptionnellement de 4 pages), feuille du groupe Louis-Lecoq de la F.A. vient de paraître. On peut se le procurer contre une enveloppe timbrée à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.



• « CONTRE VENTS ET MARÉES »



« Contre vents et marées » n° 4, édité par le groupe F.A. et le Collectif anarchiste de Bourgoin-Jallieu, vient de paraître. Vous pouvez le commander à « Contre-Courants », La Ladrrière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu, au prix de 2 F et de 50 F l'abonnement.

• AFFICHE

Affiche format 34x45, trois couleurs, éditée sur papier glacé par le groupe Benoit-Brouchoux. Prix 12 F, plus les frais de port.



liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

• AISNE
Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : (16) 23.80.17.09.

• ARDÈCHE
Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

• BOUCHE-DU-RHÔNE
Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).

• CHARENTE-MARITIME
Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

• CÔTE-D'OR
Groupe de Dijon : permanences le mardi, de 18 h à 20 h, et le samedi de 15 h à 18 h au local La Mistouffe, 61, rue Jeannin, Dijon.

• CÔTES-DU-NORD
Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

• DOUBS
Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les vendredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.

• FINISTÈRE
Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 11 h à 12 h au marché de Saint-Martin.

• HAUTE-GARONNE
Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanences dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

• GIRONDE
Groupe « Durruti » de Bordeaux : permanences tous les lundis, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux. L'Athénée libertaire du Muguet tient ses permanences tous les samedis, de 15 h à 19 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

Groupe « Emma Goldman » de Bordeaux : permanence le mardi, de 19 h à 20 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux (tél : [16] 56.81.01.91).

• HÉRAULT
Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

• ILLE-ET-VILAINE
Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillotte.

• INDRE-ET-LOIRE
Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le lundi (sauf pendant les vacances scolaires) de 11 h 30 à 15 h 30, dans le hall d'accueil de la faculté de Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

• LOIRE
Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois, à partir de 19 h 30, salle 15 bis C.N.T.-A.I.T./L.P., Bourse du Travail, cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.

• LOIR-ET-CHER
Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, appt. 57, Blois (tél. : [16] 54.74.26.02).

• MAINE-ET-LOIRE
Groupe d'Angers : permanences les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 18 h à 19 h, au M.A.M.A., 8, rue de Buffon, Angers (à côté du Palais des Congrès).

• MANCHE
Groupe de Cherbourg : permanences tous les lundis de 18 h à 19 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

• NORD
Groupe « Benoit-Brouchoux » de Lille : permanences tous les mardis, de 19 h à 20 h, et le samedi, de 15 h à 19 h, au Centre culturel libertaire, 1-2, rue du Péage, 59800 Lille, métro Fives (répondeur téléphonique au [16] 20.47.62.65) ; les mercredis, de 12 h 30 à 13 h 30 à l'Université de Lille III (Pont-de-Bois) ; et les dimanches, de 11 h à 12 h, sur le marché de Wazennes.

Groupe « Humeurs noires » de Lille : permanences tous les mardis, de 19 h à 20 h, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet, 59000 Lille (M^e République). Adresse postale : groupe F.A., c/o Bernard Lebœuf, B.P. 79, 59370 Mons-en-Baroeul.

• PYRÉNÉES-ORIENTALES
Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanence tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 15 h à 19 h, au 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.

• SEINE-MARITIME
Groupe « Jules-Durand » du Havre : permanence chaque dimanche matin pendant la vente à la criée sur le marché d'Harfleuer.

Groupe de Rouen : permanences tous les samedis, de 14 h à 16 h, au 24, rue de Crosnes, à Rouen. De plus, un répondeur enregistreur est à votre disposition au (16) 35.70.61.64.

• SOMME
Groupe d'Amiens : permanences et table de presse tous les jeudis, de 12 h 30 à 13 h 30, au restaurant universitaire « Le Bailly ».

• VAR
Groupe « Région-toulonnaise » : permanence le samedi, de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'étude et de culture libertaire, cercle Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.

• VENDEE
Groupe libertaire de Vendée : permanence le 3^e vendredi du mois à la Bourse du Travail de La Roche-sur-Yon, à 21 h.

• VIENNE
Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous les mercredis et les 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 15 h à 19 h, en son local : 6, rue des Flageolles, Poitiers.

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M^e République)
Tél : (16.1) 48.05.34.08

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois, 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois, 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an, 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
 N°..... Rue.....
 Code postal..... Ville.....
 A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien
 Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre
 Règlement à joindre au bulletin
 Pour tout changement d'adresse,
 joindre la dernière bande et 4 F en timbres poste

NOUVELLE-CALÉDONIE

Référendum : piège à Pons

L'ACTUALITÉ est, en ce moment, dominée par le débat sur le référendum d'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie qui a eu lieu le 13 septembre. Comme chacun sait, le F.L.N.K.S., lors de son dernier congrès (été 1987), a pris position pour un boycott, passif ou actif.

Les élections...

Il faut rappeler que le F.L.N.K.S., lors de son congrès de Lifou (été 1986), avait décidé qu'il ne participerait plus à aucune consultation électorale, sauf si celle-ci portait

dans la République. Et plus encore, il a également fait le choix d'un nouveau statut d'autodétermination et de régionalisation (le quatrième en trois ans). Pons avait affirmé, le 8 juillet 1986, que la consultation ne porterait que sur le choix entre l'indépendance et le maintien au sein de la République. Par ailleurs, il s'était engagé devant son électoral à donner les éléments essentiels qui devaient être, selon la loi, « portés à la connaissance » de la population de Nouvelle-Calédonie.

Or, le projet de statut ne sera connu qu'après le référendum, ce

tion en l'état ? Il pourrait envisager un plan néo-colonial, qui aurait l'avantage pour lui de préserver ses intérêts sans en payer les coûts politiques, surtout au niveau international (3). En dehors du débat politique franco-français, on peut émettre l'hypothèse que l'armée fait pression sur le gouvernement pour que la France ne perde pas Mururoa et Kourou. En effet, l'armée craint qu'une lutte indépendantiste victorieuse, en Kanaky, puisse servir de tremplin aux mouvements des autres colonies françaises, ce qui risquerait de mettre en péril ses bases. D'ailleurs, les Etats-Unis ont proposé à la France de leur prêter leurs anciennes bases où ils effectuaient leurs essais nucléaires, afin de permettre à celle-ci de partir de Mururoa. Le gouvernement a refusé, en arguant de l'indépendance nationale (sic). Mais, nous en resterons là, faute d'éléments concrets pour étayer ce projet.

Le P.S. se dit choqué de la répression que subissent actuellement les Kanaks. Il oublie un peu vite l'assassinat de Machoro, qu'il n'a pas remis en cause la justice coloniale, etc. De toute façon, cette organisation est pour une solution néo-coloniale, à savoir le fameux plan Pisani (indépendance-association) qui est devenu le plan Pisani-Fabius. D'ailleurs, le F.L.N.K.S. ne s'y est pas trompé. Il a déclaré que ce plan était néo-colonial et que son seul intérêt était d'utiliser les régions pour œuvrer à l'indépendance. C'est pourquoi Pons coupe de plus en plus les vivres aux régions à majorité pro-F.L.N.K.S. (Centre, Nord, et Iles).

Malgré la répression que subit le F.L.N.K.S. (4), il est toujours aussi déterminé. Mais la possibilité de rester en Nouvelle-Calédonie pour toute personne y résidant actuellement est de plus en plus remise en cause. Pour preuve, A. Bensa, coprésident de l'A.I.S.D.P.K. (5) et directeur au C.N.R.S., en mission sur le territoire pour cet organisme a été récemment obligé de partir sur ordre de son administration de tutelle (C.N.R.S.), après que celle-ci ait subi des pressions venant du ministre des D.O.M.-T.O.M.

De même, les journalistes présents sur l'île, depuis la retransmission sur T.F.1 du matraquage du 22 août, sont menacés et même, pour certains, agressés physiquement. Un journaliste du *Matin*, après un tabassage en règle, est rentré car il craignait qu'on ne s'en prenne à sa famille. La situation devient de plus en plus tendue en Nouvelle-Calédonie et il faut que les Kanaks puissent compter sur notre soutien. Dans cette situation, notre premier ennemi est le colonialisme !

J.-C. (Gr. Sabate)

(1) Le Monde du 8 septembre.
(2) Projet à cette date, il a été voté par le Parlement malgré les tactiques parlementaires du P.S., qui n'a fait que repousser de 15 jours la date d'adoption.

(3) On peut se poser la question, dans la mesure où la France est complètement discréditée dans la région du Pacifique sud ; de plus, cet été le Japon a pris position contre le référendum. Rappelons aussi que l'O.N.U. a reconnu, en décembre 1986, que la France colonisait la Nouvelle-Calédonie.

Tout ceci concourt à entacher l'image de la France sur la scène internationale. Ce qui, d'après certaines informations, gêne considérablement sa politique étrangère, surtout dans la région.

(4) Voir le Monde libertaire n° 672, Réflex n° 10, en vente à la librairie du Monde libertaire.

(5) Association d'information et de soutien aux droits du peuple kanak.



réellement sur l'autodétermination, et si seul le peuple kanak était appelé à voter, puis que colonisé. En outre Messmer, alors Premier Ministre, avait entrepris en 1972 une politique de peuplement pour museler à tout jamais la revendication d'indépendance, en faisant en sorte que les Kanaks soient minoritaires. Depuis, l'objectif a été atteint.

Cet élément renforce la revendication du F.L.N.K.S. sur la composition de l'électorat ; d'autant plus que si l'on considère l'évolution démographique, d'ici quelques années, la population kanak (où les jeunes sont très nombreux) sera majoritaire. D'ailleurs, Roger Holiendris (député F.N. de Seine-Saint-Denis) ne s'y est pas trompé. Le 5 septembre, il s'est déclaré favorable à une nouvelle opération de peuplement du territoire, afin que la population « locale » « soit doublée en dix ans » (1).

Tout ceci nous montre que le gouvernement, et autres consorts, veulent faire fi des réalités locales, en tout cas démographiques ; leur seule réponse est de s'assurer un vivier électoral, afin de maintenir le colonialisme en Nouvelle-Calédonie. Mais revenons au texte de loi qui autorise le gouvernement à organiser ce fameux référendum. Selon Y. Yewene (président de la région Iles), le 23 mars 1987, le projet de loi (2) peut se lire de deux façons différentes :

- on peut comprendre que la consultation proposera un seul choix, entre l'indépendance et le maintien dans la République française ;
- mais, on peut aussi estimer que la consultation portera soit sur un choix pour l'indépendance, soit sur un choix en faveur du maintien dans la République et, dans ce cas, il conduira à un nouveau statut d'autonomie ou de régionalisation.

Pons a visiblement opté pour la dernière interprétation, à savoir : la consultation ne portera que sur le maintien de la Nouvelle-Calédonie

qui signifie signer un chèque en blanc. Tout ceci revient à une consultation non conforme à la loi du 17 juillet 1986 et à la loi du 6 septembre 1984 (loi Lemoine), encore en vigueur. Il est clair que Pons veut maintenir, en usant de tous les artifices légaux ou non, la situation coloniale. En outre, il n'hésite pas à utiliser la force devant la stratégie pacifique élaborée par le F.L.N.K.S.

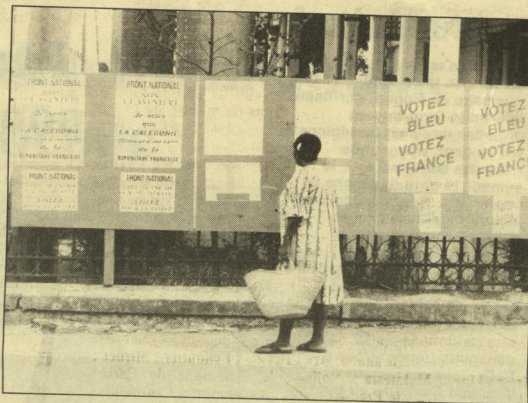
L'intransigeance du gouvernement

De plus, le F.L.N.K.S. a proposé de négocier avec le gouvernement pour essayer de sortir de l'impasse. Il a laissé entendre qu'il était prêt à élargir l'électorat « aux victimes de l'histoire » (Caldoches de souche). En ce qui concerne les autres populations, le F.L.N.K.S. considère que seul le gouvernement est responsable de l'immigration en Nouvelle-Calédonie (politique du peuplement), mais avait proposé que soit établi un calendrier de rencontres pour traiter ces problèmes. Devant l'intransigeance du gouvernement, le F.L.N.K.S. est revenu à sa position initiale : seul le peuple kanak doit voter.

Mais on doit constater que la position du gouvernement, par rapport à la composition de l'électorat, a évolué — pour ne pas dire qu'il a reculé — de par la pression, surtout internationale. A l'origine, la position du gouvernement était « un homme une voix ». Mais le texte de loi autorisant la consultation du 13 septembre précise que seules les personnes vivant depuis trois ans sur le territoire ont la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales.

Les intérêts coloniaux

Mais pourquoi le gouvernement tient-il autant à maintenir la situa-



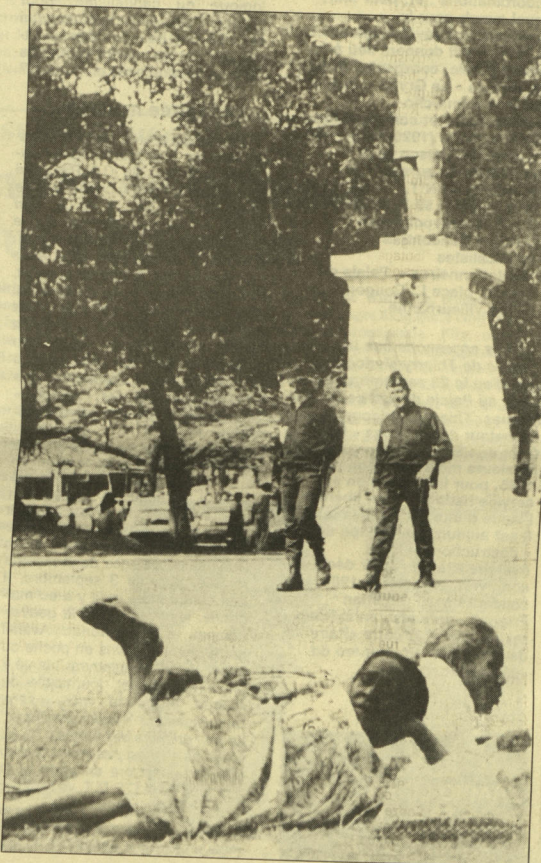
Editorial

LS ont voté et puis après, serait-on tenté de dire, ce dimanche 13 septembre, à l'écoute des communiqués de la radio décrivant un « raz de marée tricolore ». Il est trop tôt pour interpréter les chiffres, qui sont donnés dans leur globalité, pour pouvoir les traduire en données politiques. La Nouvelle-Calédonie, que l'on décrivait dans le « Monde » du 13 septembre comme « engorgée d'insouciance », considère-t-elle cette épreuve électorale plus comme l'affaire de la métropole que la sienne ?

Nidoïsh Naisseline, porte-parole du mouvement Libération kanake socialiste (L.K.S.) déclarait, avant le week-end, que le référendum allait contribuer « à creuser le fossé entre les ethnies », et de son côté, au nom du F.L.N.K.S., M. Yeiwéné affirmait, à T.F.1, « Nous allons aller vers la désobéissance civile, c'est-à-dire ne plus payer d'impôts, ne plus faire de service militaire ».

Est-ce à dire que les partisans de la Kanaky indépendante se sont désintéressés, pour diverses raisons, de l'échéance du référendum ? Le mot d'ordre de boycott actif a-t-il vraiment bénéficié de toute l'ampleur qu'il aurait dû avoir ? Autant de questions auxquelles devront répondre les différents composantes du F.L.N.K.S., s'ils veulent rapidement organiser la riposte face au R.P.C.R.

L'avenir du peuple canaque est entre ses mains : secouer le joug économique des colonisateurs, et enfin mettre un terme à la survivance de l'impérialisme français. Car, comme le disait le représentant du F.L.N.K.S., quand il prit la parole à Paris au cours de la manifestation du 1^{er} septembre, c'est au nom du peuple français que les C.R.S. matraquaient en Nouvelle-Calédonie !



en bref...en bref...

• E.D.F. s'appretant à mettre en service la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, le Comité Stop-Nogent organise une marche régionale sur Nogent, dénommée « Marche des irradiés », le samedi 19 et le dimanche 20 septembre. Pour les sportifs, Melun-Nogent en 2 jours (70 Km), rendez-vous le samedi à Paris, gare de Lyon, au train de 9 h 02 ou gare de Melun à 9 h 48. Pour les randonneurs moyens, plusieurs possibilités, dont une randonnée de 20 Km le dimanche (rendez-vous à Paris-Est pour Longueville, direction Culmont, au train de 8 h 17). Pour les autres, rendez-vous à Nogent-sur-Seine, dimanche, à 16 h 30, devant l'église (départ en car de Paris). La convergence des divers groupes est prévue vers 17 h. Pour tous renseignements : Michel Laval, 69, rue Carnot, 94130 Nogent-sur-Marne. Vous pouvez téléphoner au (16.1) 45.65.33.60 de 16 h à 19 h, et au (16.1) 48.73.24.84 en soirée et le week-end.

• Bertrand Nave passera en jugement au tribunal correctionnel de Colmar (place du Marché-aux-foires), chambre n° 6, le 18 septembre 1987, à 8 h 30. Il est prévenu d'avoir renvoyé ses papiers militaires, en soutien à Joël Ehrhart. Comité de soutien : 7, rue Acker, Logelbach, 68000 Colmar.

• Samedi 25 septembre 1987 se dérouleront, à partir de 9 h, les « Rencontres syndicalistes révolutionnaires ». Le matin seront abordés les thèmes suivants : les cercles de qualité ; les groupes d'expression ; l'individualisation des rapports de travail ; la crise du syndicalisme ; les coordinations ; et, pour finir, quel avenir pour le syndicalisme révolutionnaire ? L'après-midi donnera lieu à un débat public, coorganisé avec la librairie « La Gryffe », autour du livre « Anarcho-syndicalisme et communisme, Saint-Etienne (1920-1925) » de, et avec, D. Colson et le secrétaire du bureau confédéral C.N.T. Inscriptions : 50 F, à l'ordre de C.N.T. Correspondance : C.N.T. - « Rencontres syndicalistes révolutionnaires », Palais du Travail, place L. Gougou, 69100 Villeurbanne.

• Nous apprenons que le procès de Thierry Maricourt aura lieu le 22 septembre, à 14 h, au Palais de Justice de Rennes. Thierry Maricourt, animateur des éditions « Le Goût de l'Être », a effectué plusieurs mois de prison en 1985, pour insoumission au service national. Il fut libéré à l'issue d'une grève de la faim. Il est aujourd'hui inculpé de « destruction de livret militaire », après avoir déchiré son livret en octobre 1985, en solidarité avec Christian Frigoult, alors insoumis. Nous reviendrons sur cette affaire dans le prochain numéro du « Monde libertaire ».

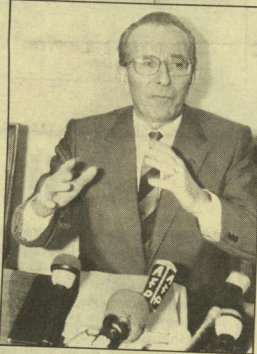
ÉCOUTEZ
RADIO-LIBERTAIRE
89.4 MHZ
PARIS

Cette volte-face a bien sûr été mise en exergue par la C.G.T., qui

PATRONAT

Faut-il prendre les enfants de 87 pour des connards apprivoisés ?

L'EX-EMPLOYÉ principal du C.N.P.F., Yvon Gattaz, a une obsession : il redoute de sombrer dans l'anonymat. Aussi, depuis ses pénates dauphinois, a-t-il voulu se rappeler à notre bon souvenir en déversant sa prose dans les colonnes du Monde



Yvon Gattaz

(du 9 septembre). Mais pouvait-on oublier l'homme qui, avec une précision mathématique, proclamait, depuis 1984, que la suppression de l'autorisation administrative de licenciement permettrait de créer 370 000 emplois ?

Gattaz avait cependant une nouvelle sensationnelle à nous annoncer : « la vraie révolution vient d'avoir lieu sans violence », « les jeunes ont cassé leur coquille », que, dit-il sans rire, j'avais annoncé à plusieurs reprises depuis des années avec peu d'audience. Nul n'est prophète dans son pays, c'est bien connu... Et il insiste : « C'est tout récemment que les jeunes ont suivi mes conseils ». Toute blague rigoureusement à part...

La soudaine révélation de cette révolution n'empêche pas Gattaz de pleurer — c'est professionnel, chez lui — sur cette jeunesse qui, en novembre 1986, a prouvé qu'elle n'avait rien compris, par exemple que l'égalitarisme c'est de la jalousie et que la sélection c'est le pied. Et puis nous avons eu ces cheminots

coupables d'avoir conduit une « grève traumatisante ». Le traumatisme a dû empêcher Yvon Gattaz de percevoir la contradiction contenue dans son propos. Les jeunes ont tellement cassé de coquilles qu'ils ont aussi brisé de vieilles noix !

Ces élucubrations ne mériteraient guère d'attention si elles ne s'inséraient dans une campagne ponctuée par des rafales de sondages, et destinée à nous faire prendre les enfants de 1987 pour des connards apprivoisés, tout imprégnés de conformisme, de ces bons sentiments qui caractérisent les excellents Français, respectant papa, maman, le prof, le colonel, le patron, Chirac, Mitterrand et Jean-Paul II. Et vénérant Gattaz. Celui-ci, d'ailleurs, nous apprend que la « fondation » (oui ma chère !) « Jeunesse et entreprise » — « que je préside » tient-il à préciser — a effectué un « important sondage » d'où il ressort que « malgré le drame de leur situation personnelle ou familiale, les jeunes chômeurs croient en l'entreprise, qu'ils tiennent en haute estime ».

De mauvaises langues vous assureront que dans cette jungle où il faut vendre à tout prix, et surtout à vil prix, sa force de travail pour ne pas crever (et alors que les pays industrialisés comptent plus de 30 millions de chômeurs) n'importe quel sondage peut amener n'importe qui — jeune ou vieux — à souhaiter trouver ou conserver un emploi...

Chirac, dont on sait comment il tire son « look branché », a expliqué, selon le *Canard enchaîné* : « Ya des jeunes qui ont beaucoup d'imagination, de motivation... Certains réussissent. D'autres, naturellement, se plantent ». Et même d'autres qui, tout aussi naturellement, se plantent une balle en plein cœur, comme le « tuciste » de la bibliothèque municipale de Fréjus. Ou qui, fils de chômeur, se suicident par le feu, comme ce collégien de 17 ans, en Loire-Atlantique. Une autre façon de casser sa coquille dont Gattaz ne nous a pas entretenu...

Sébastien BASSON

CONFÉDÉRATIONS

Les cartables syndicaux

ON sait que les croissances économiques fortes appartiennent au passé, d'aucuns avancent même qu'il ne peut y avoir de syndicalisme conquérant en période de récession. Il faudrait donc, toujours selon certains, pendant les périodes de chômage, aider à entretenir le consensus social, c'est-à-dire en langage clair, à gérer la crise.

Pour nous, il faut contrecarrer la logique du capitalisme, pour entretenir les points de rupture qui seront autant de références de luttes. Mais est-ce encore le but des centrales majoritaires en France ?

La rentrée manquée...

La rentrée a été marquée subtilement par François Périgot, nouveau président du C.N.P.F., qui dans un entretien publié par le quotidien le Monde lance « un appel à des négociations sur le temps de travail ». Il veut mettre en œuvre « les accords que nous avons conclus, à tous les niveaux, avec nos partenaires syndicaux ». Bien sûr la C.G.C. est citée, mais le patron du C.N.P.F., dans la suite de l'entretien, se déclare « surpris » par les déclarations d'Edmond Maire dénonçant, une semaine plus tôt, les « ravages » du libéralisme dans le même quotidien.

Le secrétaire de la C.F.D.T. a fait d'ailleurs une volte-face qui en a surpris plus d'un. Vers la mi-août, il a rendu au Monde son habituel devoir de vacances où il plaçait tout son espoir syndicaliste dans la formation professionnelle. Dans sa conférence de presse de rentrée, le jeudi 3 septembre, il faut comprendre qu'il y a eu mal-entendu, les vilains sont le gouvernement et le patronat. Avait-il gardé des munitions en poche ou s'était-il tout simplement planté ? Michel Noblecant, journaliste du Monde, concède que « sans renouer avec l'anticapitalisme » un peu primaire des années 70. M. Maire ne s'en est pas moins pris au patronat ». Encore un effort et la direction de la C.F.D.T. va reparler de lutte des classes !

Cette volte-face a bien sûr été mise en exergue par la C.G.T., qui

a eut beau jeu de dire qu'elle avait, elle, toujours le même langage pour « défendre en toutes circonstances les intérêts des salariés de toutes les catégories ». La préparation du 1^{er} octobre, journée de mobilisation, donne l'occasion à la C.G.T. de dire qu'elle est « le » syndicat, la seule structure qui défende vraiment les salariés, s'opposant véritablement à la logique patronale.

Paris. F.O. a eu beau exclure ses anciens élus, il n'en reste pas moins que pour l'opinion publique, c'est le syndicat « gestionnaire en chef des organismes sociaux » qui a mis la main dans la caisse... (1)

Le calme plat

La F.E.N. a changé de secrétaire général, mais on attend

tenaire social, ayant un rôle à jouer dans l'entreprise, qui peuvent mener la classe ouvrière à bâtir une autre société. Cette rentrée syndicale ne doit pas nous démobiler, même si les centrales syndicales pensent surtout à leur score aux prud'hommes, il faut pourtant, où l'on se trouve, redéfinir dans le quotidien le syndicalisme tel qu'il devrait être. Et tant pis (ou tant mieux ?) si les centra-



Face au porte-monnaie du Parti communiste...

D'avoir été, il y a quelque temps, le fer de lance du front syndical de refus de la flexibilité donnée de l'écho chez les salariés. Même si, à l'Humanité ou à la *Marseillaise*, il faut faire taire les intérêts de classe face au porte-monnaie du Parti communiste...

Forcé ouvrière n'a pas encore fait à proprement parler de rentrée. dans les médias de la rentrée. A moins que l'on prenne en considération l'« anti-agit prop » que leur a fait dernièrement l'affaire du comité d'entreprise de la Caisse primaire d'assurance maladie de

encore les accents vengeurs pour défendre une autre conception de l'éducation des enfants, ou proposer des axes de lutte pour les instituteurs et les professeurs, au niveau de l'interprofessionnel.

Tout cela n'est pas très réjouissant, mais il y a un an le panorama était-il annonciateur des luttes qui allaient éclater ? Pouvaient-on prévoir le mouvement étudiant, la lutte des cheminots, des instituteurs, des aiguilleurs du ciel ? Les conflits sociaux ne se décrètent pas, ils ne prévoient pas, au mieux ils se préparent, mais sûrement pas dans les centres confédéraux !

Ce ne sont pas ceux qui considèrent que le patronat est un par-

les actuelles reprennent, comme la C.G.T., l'exemple de l'anarcho-syndicalisme comme « exemple exacerbé de la conception de la lutte des classes ». Nous on n'a pas changé !

Thierry (Gr. Pierre-Besnard)

(1) Paraîtrait même que ce sont des militants trotskistes (P.C.I.). Mais où allaient les fonds détournés ? Pour le C.E.-C.G.T. du Journal officiel, on sait que le secrétaire indétaché s'était fait bâtir une maison avec plus de 60 millions (anciens) détournés. Mais la presse n'en a pas fait ses choux gras, à quoi tiennent les choses ?

SANTÉ

Après les états généraux départementaux de la Sécurité sociale

ETATS généraux, ces deux mots ont encore une résonance particulière, car ils évoquent des événements importants de l'histoire. De ceux d'avril 1302, convoqués par Philippe le Bel, qui avait besoin du soutien de toutes les classes du pays : nobles, clergé, bourgeois, dans son conflit contre le pape Boniface VIII, à ceux qui se réunirent le 5 mai 1789 — Serment du jeu de Paume — et qui se transformèrent en Assemblée constituante, les états généraux représentent une sorte d'appel au peuple, puisque le tiers état, les roturiers, notables, bien sûr, mais tout de même, le peuple est invité à légiférer avec l'aristocratie et l'Eglise. Dans l'esprit de la population, cela est perçu, plus ou moins consciemment, comme une sorte de revanche du peuple, trop souvent méprisé, bafoué, exploité.

Nous sommes évidemment bien loin de tout cela avec les états généraux de la Sécurité sociale. Il n'est pas impossible, toutefois, que l'ultra-réactionnaire ministre des Affaires sociales, Philippe Séguin, qui les a convoqués, ait volontairement employé ce terme pour donner à son initiative un air de *Carmagnole*...

De quoi s'agit-il ?

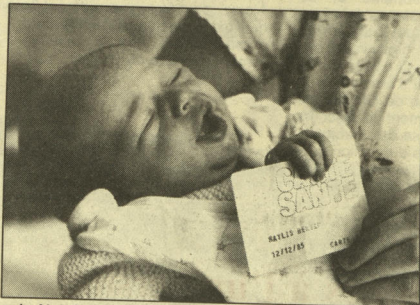
Nous assistons à la démolition d'un système de protection sociale, certes imparfait, mais qui, tel quel, est un des moins mauvais de ceux qui existent dans le monde. Une certaine solidarité a été instaurée entre les générations et entre les diverses couches de la population. Or, ce système est menacé par l'augmentation rapide des dépenses de soins, par des rentrées de cotisations considérablement diminuées en raison du grand nombre de chômeurs, par l'augmentation importante du nombre de retraités et la longévité.

Dans une société « normale », dans laquelle un bon état social et sanitaire de la population serait une priorité, on ne pourrait que se réjouir du fait que les gens puissent bien se soigner, vivre longtemps dans de bonnes conditions. Nous n'en sommes plus là dans nos pays libéraux de concurrence sauvage. Ce monde finissant (ce qui ne veut pas dire qu'il finira demain, certaines agonies sont longues) accentue ses tares, comme tout régime au crépuscule de son existence. L'explosion actuelle, du libéralisme économique forcené, est une de ces tares qui conduisent à un recul des avancées sociales, acquises par les luttes longues et difficiles des classes exploitées.

Dans l'affaire qui nous préoccupe plus particulièrement ici, les questions de financement mises en avant, avec fracas, pour justifier la modification en profondeur de notre système de protection sociale, au détriment de ses bénéficiaires, ces questions-là peuvent être facilement réglées.

Il est évident que le mode de financement de la Sécurité sociale, conçu en 1945, n'est plus adapté aux conditions actuelles de production et de distribution des richesses. On l'a déjà dit, mais il faut bien le redire encore, le financement du régime de protection sociale ne peut plus être assuré seulement par des prélèvements sur les salaires. Il conviendrait donc, dans le cadre du régime actuel, bien entendu :

- de faire contribuer les revenus financiers et spéculatifs (Bourse, banques) à la solidarité nationale au même taux que celui des salariés (12%) ;



- de déplaçonner les cotisations pour tous les régimes de Sécurité sociale, n'oublions pas que le régime dit général, celui des salariés, renfloue les régimes déficitaires des exploitants, des commerçants et artisans, des professions libérales (1) ;
- de « faire payer les machines ». Les techniques de plus en plus poussées conduisent à des réductions de personnel dans les entreprises, voire à la disparition complète des ouvriers ou des employés. Les plus-values ainsi dégagées doivent normalement participer au financement de la protection sociale obligatoire. Cette « réforme révolutionnaire » sera la plus difficile à faire accepter, et il ne faut pas compter sur les affairistes au pouvoir pour la faire adopter. Encore que...

Bien d'autres éléments devraient contribuer à moderniser la Sécurité sociale. On ne peut les citer dans cet article, auquel on n'a pas voulu donner un caractère technique.

Organisés sous l'égide des commissaires de la République, ci-devant préfets, qui choisirent les participants, les états généraux départementaux ont réuni une vingtaine de milliers de personnes, selon le ministère des Affaires sociales. Il se sont déroulés dans une ambiance de scepticisme général, les mesures déjà prises par le couple Barzach-Séguin apparaissant comme définitives ; en fait, il s'agissait de les entériner et, ainsi, approuver l'orientation gouvernementale de réduire le système de protection sociale obligatoire à la proportion congrue dans notre pays. En revanche, on met en avant le système



de protection complémentaire joué par les mutuelles, les compagnies d'assurance. A tel point que les compagnies d'assurance ont participé aux états généraux départementaux !

On aurait donc un système de protection sociale obligatoire qui assurerait les charges lourdes, système minimum, et un secteur de protection sanitaire facultatif complémentaire, dont les prestations seraient d'autant meilleures que les cotisations seraient élevées. Il est évident que tout le monde ne pourra en bénéficier, faute de moyens financiers. Même la Sécurité sociale envisage d'assurer, elle aussi, une protection complémentaire ! (payante, bien entendu !)

En octobre, ce sera la grand-messe des états généraux nationaux de la Sécurité sociale. Ils plancheront sur le rapport établi par le comité des Sages, leurs conclusions seront soumises, pour avis, au Conseil économique et social, et le gouvernement tranchera comme il vaudra, de toute façon, après l'élection présidentielle... Il y aura cependant des dissonances. Le

succès de la manifestation du 22 mars montre que la Sécurité sociale est perçue par la population comme une institution fondamentale du pays. Y toucher est donc dangereux. Les dirigeants le savent, et ils évitent d'attaquer de front. Ils vident peu à peu le système de sa substance ; c'est pourquoi ils ont besoin de l'aval des organisations « représentatives ». Il n'est pas sûr qu'ils l'obtiennent.

« Reconstruire, sur des bases nouvelles, notre protection sociale de demain » (2), oui. Mais dans un esprit de solidarité, pas dans celui de la jungle, du chacun pour soi du libéralisme.

André DEVRIENDT

(1) Lire sur ce sujet l'excellente étude, parue dans Le Mutualiste de la presse et du livre, de Max Rolland (n° 4, juillet-août-septembre 1987).

(2) Social magazine, mensuel du ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, n° 4, Juin 1987.

SUS AUX MÉGOTS !

Les curés de la santé nous empestent

Respirez ! Respirez bien fort ! Nos dirigeants ont décidé de s'occuper de nos petits poumons. De lutter enfin contre le poison, le fléau, la drogue, le désastre sanitaire, celui qui tue des milliers de nos concitoyens chaque année, celui qui détruit notre jeunesse, celui qui contamine les innocents... Vous avez reconnu votre paquet de cigarettes.

Passons sur la énième augmentation du prix du tabac qui plane dans l'air ces jours-ci. Mais comme ils nous empestent, les Barzach-Juquin avec leur alarmisme, leurs chiffres truqués, leur évangélisme sanitaire !

Chiffres truqués, de toute évidence, et sans la moindre vergogne : des 150 000 décès par an attribués au tabac, combien sont aussi dus aux conditions de travail ? Statistiquement un mineur de fond qui fume autant qu'un cadre supérieur risque beaucoup plus le cancer des poumons — qui sera froidement catalogué « cancer du fumeur ».

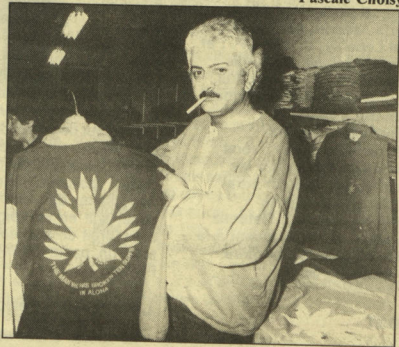
Alarmisme car le tabac n'est peut-être pas le tout premier péril dans un pays doté de la bombe atomique, de centrales nucléaires, d'industries chimiques, d'un parc automobile imment polluant.

Et que dire de l'hypocrisie d'un gouvernement qui entre en campagne contre deux « poisons » : l'alcool et le tabac, dont il détient le monopole de la vente ? Et qui augmente lesdites denrées en jurant ses grands dieux qu'il n'a pas besoin de cet argent et que seul le noble souci de santé publique motive cette décision ?

Trêve de hargne : bien sûr, le tabac vieillit la peau, jaunît les dents, sape à long terme l'appareil respiratoire, bousille la mémoire, cause des dégâts même chez les bébés nés de mères fumeuses. Autant — et bien plus — de véri-

tés qu'il fait bon rappeler de temps en temps. Mais, comme pour le Sida, les archanges de la santé confondent lourdement information et propagande. Pire, obsédés qu'ils sont par leur culte du corps sain, ils manquent tragiquement de pudeur et de respect. Qu'ils hurlent donc, devant un paquet de cigarettes, comme ils hurlent face à une crème chantilly, vingt cafés par jour, une bouteille d'alcool ou les couples qui font l'amour sans préservatif. Qu'ils hurlent jusqu'à ce qu'ils admettent — s'ils admettent un jour — une petite, une douce liberté de choisir son mode de vie, voire sa façon de mourir.

Pascale Choisy



NOUVELLES DU FRONT

• **EXCÈS DE ZÈLE !** Marches forcées, gifles, coups de poing, coups de boule, humiliations diverses... constituaient les méthodes pédagogiques d'un régiment de Brive. Une vingtaine d'appelés se sont plaints au général de division et six responsables ont été suspendus. Pour la première, fois l'armée semble avoir choisi la politique de la transparence. Gorbatchev a-t-il encore frappé ? Ou plutôt la présence opportune d'un journaliste de l'A.F.P...

• **ENCORE UN EFFORT !** Le projet de brigade franco-allemande semble avancer. Que n'y avait-on pas pensé plus tôt ! Ne pourrait-on pas envisager une extension de ce principe et constituer une armée mondiale. Il ne resterait plus, après, qu'à la dissoudre pour inutilité flagrante.

• **ARMEMENT CONFORME !** Pendant les négociations américano-soviétiques de désarmement, on continue à s'armer. Au mois d'août, l'U.R.S.S. a confirmé le déploiement de missiles à lanceurs mobiles. Hypocrisie ? Non simple modernisation conforme au traité S.A.L.T.-2. Quant aux Américains, ils ont décidé d'équiper un cent trente et unième bombardier B-52 de missiles nucléaires.

• **A L'ANNÉE PROCHAINE !** Pendant les vacances, les disparitions de militaires dans le « Triangle des bermudes » champenois ont remplacé le monstre du Loch Ness pour les médias en mal de copie. Sauf erreur, on en serait au dixième... Mais, il en reste encore !

• **LA CHANSON OU LE VIOLON ?** Six mois de détention pour un jeune appelé Martiniquais qui était poursuivi pour « refus d'obéissance ». Les choses étaient graves, l'armée voulait le faire chanter... Le refrain sur les « glorieux régiments d'Afrique » ne lui plaisant guère, il avait refusé. Finalement réformé pour des raisons psychiatriques (!), l'armée portera malgré tout plainte et la justice, estimant que les « garanties de représentation sont insuffisantes », le fera incarcérer. Depuis, il est libre mais pas encore jugé. A suivre !

• **DESTRUCTEURS !** Grand procès de « destructeurs » de livrets militaires à Rennes, le 22 septembre, à 14 h. Depuis longtemps, une telle affiche n'avait pas réuni autant de monde : 9 personnes (dont Frédéric Arenou, de la C.S.R. ; Michel Lebailly, de l'U.P.F. ; et Thierry Maricourt, inconnus total en 1985). Ces individus, en soutien à Christian Frigout (inconnus), avaient osé déchirer leurs papiers militaires. Que pensez-vous qu'on puisse faire pour les soutenir, eux ? Un car sera loué par la C.S.R. pour assister au procès... Retenez votre place en téléphonant à la librairie du Monde libertaire (prix indicatif : 50 F).

G. HOST

TRAVAIL

Profession : saisonnier

ET voilà ! Encore rentrée qui s'annonce. Repus de soleil, de pastis et de pétanques sur les plages, les beaufs vont pouvoir, sans trop se poser de questions, retourner pointer au turbin en attendant l'ouverture de la chasse ou les fêtes de fin d'année. Mais pour bien des jeunes, cette rentrée aura une fois de plus un goût amer.

Nombreux en effet sont ceux qui, chaque année, passent leurs vacances d'été à faire l'expérience du

monde du travail, afin de continuer leurs études, se payer le permis de conduire, ou tout simplement rajouter du beurre dans les épargnes. Pour d'autres, plus âgés ou au chômage, les petits boulots de l'été constituent un moyen fort prisé de se refaire une santé financière... Mais à quel prix ?

S'il est un domaine d'activité où l'exploitation ne connaît pas de limite, c'est bien celui du travail saisonnier. Combien de jeunes sous-informés auront trimé durant deux

mois sans être déclarés à la Sécurité sociale ni voir la moindre trace de contrat de travail ? On cite des cas de jeunes n'ayant touché que le quart de la paie qui leur avait été promise oralement en début de saison... telle copine n'aura touché que 2 000 francs pour un mois, avec 80 heures en moyenne de travail hebdomadaire. On pourrait allonger à volonté la liste des cas de jeunes qui se sont fait presser comme des citrons cet été.

Pressés comme des citrons...

Mais, cette exploitation éhontée n'est bien sûr possible que grâce à la pudeur excessive de l'Inspection du Travail. Ainsi, à une directrice qui après une vive discussion avec ses employés téléphoniques pour se renseigner sur les horaires légaux dans l'hôtellerie en saison, il fut répondu : « ils sont de 47 heures 26, mais cela reste, bien sûr, tout théorique ». Sous-entendu : « vous pouvez faire trimmer vos employés, c'est promis, on ne mettra pas le nez dans vos affaires ».

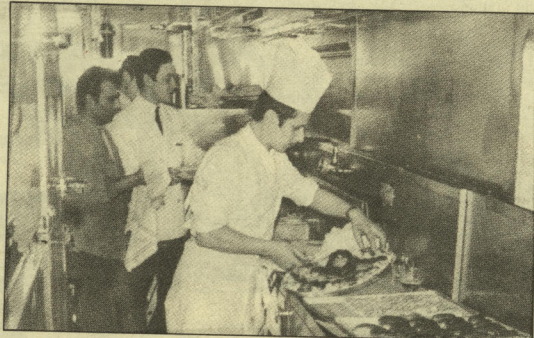
Face à un tel cynisme, la réplique est loin d'être évidente. Le manque

d'informations, l'inexpérience d'une grande partie des saisonniers, l'isolement, la courte durée des contrats (quand contrat il y a), la forte concurrence sur le marché de l'emploi saisonnier, la liberté quasi totale laissée aux employeurs rendent en effet difficile toute tentative de résistance. La lenteur des procédures législatives décourage bien des jeunes, qui ont d'autres soucis que de traîner leur patron devant des tribunaux où la victoire paraît hypothétique.

La réplique impossible ?

Alors ? D'abord s'informer soi-même et informer ses collègues de nos droits de travailleurs saisonniers, prendre conscience de la force que nous pouvons représenter. Ensuite, viendra peut-être la lutte collective... On peut, d'ores et déjà, rêver qu'une grève des plongeurs de restaurants, des guides touristiques, des marchands de glaces et de chouchous, des barmans et des barmides, des gentils animateurs et des hôtesse d'accueil viendra perturber, au beau milieu du mois d'août, la tranquille digestion des beaufs. On peut rêver d'un prochain mois d'août vraiment chaud... et se préparer pour les luttes de l'hiver !

Pascal PETIT



CODE DE LA NATIONALITÉ

Le nouveau serpent de mer

LA rentrée politique a eu lieu, et un des sujets les plus brûlants — faut-il ou non réformer le Code de la nationalité ? — a été traité. Le 15 mars, près de 30 000 personnes, dont près d'un millier derrière les banderoles de la Fédération anarchiste, manifestaient contre un projet de réforme présenté par le gouvernement.

Depuis, nous avons eu droit à la création d'une commission, sous

françaises et de la tradition française. On a rarement dit que la nationalité était une relation liant unilatéralement l'individu à l'Etat. Car l'Etat définit lui-même les conditions d'acquisition de la nationalité, sans réelle démarche volontaire de l'individu. A preuve, les arguments expliquant que le code actuel a été fait sous la pression de la baisse de la natalité française.



la pression de l'extrême droite, et à un début de report du débat. Car une chose est actuellement évidente : une bonne partie de la classe politique française juge nécessaire de réformer l'actuel code, soit en restreignant le *jus soli* (droit du sol), soit en établissant un pacte d'allégeance à la France.

Les valeurs républicaines

Le débat a été abordé sur la base des valeurs républicaines

La citoyenneté

Le risque actuel, encouru par le mouvement antiraciste, est de s'embourber dans une logique relativement simpliste : le meilleur moyen d'intégrer les immigrés est de faciliter au maximum les possibilités d'acquiescer la nationalité française. Or, à notre grand regret, à l'heure actuelle, appartenir à telle ou telle nation revêt une importance culturelle fondamentale, et on se trouve très rapidement, au nom de l'intégration, à faire une politique d'assimilation. Le mouvement associatif immigré semble bien l'avoir compris en parlant de citoyenneté.

On risque de croire que les notions de nationalité et de citoyenneté représentent la même chose. La réalité est toute autre : l'exercice de ses droits n'est pas lié à la nationalité (droit de vote au prud'homme, droit d'association...). De plus, la notion de citoyenneté dépasse allégrement le discours sur le droit de vote des immigrés. Elle s'inscrit dans une action quotidienne pour l'utilisation, pleine et entière, de tous les espaces de

décision laissés par l'Etat, et la volonté de trouver d'autres lieux d'action. Cela n'est sans doute pas très révolutionnaire, mais mérite notre attention du fait de la dissociation de la citoyenneté et de la nationalité.

Actuellement, une campagne est lancée par l'association « Texture » pour la diffusion d'une carte de citoyen, pendant de la carte d'identité, mais que tout le monde pourrait avoir (1). Il semblerait que les associations d'immigrés préparent une grande rencontre sur le thème du citoyen. A nous, peut-être, de montrer que leurs actions ne sont qu'une étape, et qu'elles doivent prendre en considération les situations de pouvoir actuel. Alors, peut-être, considèreront-ils qu'il existe une barrière autrement infranchissable que le nationalisme, l'exercice du pouvoir.

IMBRA

(1) Carte disponible à : R.A.J.I.F., c/o E.M.A.F., 29, rue de Goëffroy-Cavaignac, 75011 Paris (se présenter ou écrire).

ÉTUDIANTS

Banques à l'université

CETTE année onze banques proposent des prêts pour les études, portant sur des sommes de 2 000 à 100 000 francs à rembourser en neuf ans au maximum. Les taux varient de 8 à un peu plus de 10% par an. Ces prêts s'adressent aux étudiants, en général à partir de la seconde année pour les études courtes, de la troisième année à l'université et dès la première année dans les grandes écoles. L'âge requis varie beaucoup. Enfin, les étudiants des grandes écoles obtiennent les meilleures conditions de prêt.

Ces prêts apparaissent en même temps que le crédit à la consommation, à des taux plus bas. Toutefois, les prêts sont sélectifs : les banques exigent une caution. Ils sont le signe d'une sélection accrue. Ces prêts s'inscrivent bien dans le contexte de lutte économique et d'élitisme (fut-il républicain). Aux uns des études à concilier avec un travail sous-payé, à quelques autres des études à plein temps dans des conditions favorables. Depuis plusieurs années, l'enseignement supérieur sert de dérivatif au chômage, de prétexte à la précarité et, depuis toujours, d'instrument de sélection (corollaire de la hiérarchie). Ces prêts, si le mouvement s'amorce, vont accentuer cette division des étudiants en deux catégories : l'une privilégiée, l'autre sans perspectives.

Signalons cependant aux jeunes loups désargentés la voie du syndicalisme étudiant, prodigieux tremplin en vue d'une carrière politique ou administrative pour les plus habiles. L'université est le lieu de formation des élites. Dans ce sens la lutte contre la sélection par l'argent n'est qu'un aspect du problème.

S. KOH

PRESSE

Les journaux régionaux

« **A**LEXANDRE Dupont remporte le concours de pétanque des Boules Joyeuses » ; « Une fillette retrouvée noyée dans la Deule » ; « Collision entre un camion et un vélo » ; « Remise de médailles à la gendarmerie »... La presse quotidienne régionale se compose principalement de ce type d'informations, anodines ou tragiques, banales ou inattendues...

Souvent considérée avec dédain par les non-autochtones (principalement par les Parisiens), systématiquement assimilée à la chronique des chiens écrasés, généralement accusée de complaisance, voire de servilité envers les autorités locales, la presse quotidienne régionale fait l'objet de bon nombre de critiques, voire d'insultes imméritées. En revanche, aveuglé par ces stéréotypes, on oublie ou l'on ignore la mutation qui fait d'elle une institution à la fois menacée et menaçante.

Les chiens écrasés ?

Chronique des chiens écrasés, la presse locale ? Non, tout au plus celle des chiens perdus. Il est aussi facile que mesquin de se gausser de ce type « d'infos services », qui représentent effectivement une bonne part du contenu d'un journal régional. Les services de garde des médecins, les fermetures d'établissements les jours fériés, les programmes de cinéma, les manifestations de la journée et... les chiens perdus entrent dans cette catégorie et confèrent à la presse locale un caractère indésirable, même si la fuite de Kiki, le caniche abricot perdu dans la rue Nationale mardi dernier, n'est pas l'événement de l'année. La presse régionale perdrait une de ses raisons d'être si elle supprimait ce type d'informations.

Un journal régional n'est pas seulement le journal des chiens perdus. C'est aussi celui des employés médaillés, des gendarmes décorés, des cérémonies émouvantes, des meilleurs vœux aux jeunes mariés, des inaugurations solennelles, des fêtes réussies, des réceptions cordiales et des accidents tragiques. Bref, un reflet plus ou moins fidèle, plus ou moins complet de la vie quotidienne des habitants de telle ou telle province. Il s'agit là non pas d'informations services, mais d'informations tout court. Ce type de nouvelle laisse évidemment le vacancier de marbre. Les habitants du cru, eux, y retrouvent les noms de leurs anciens camarades de classe, de leurs voisins, de leurs connaissances...

La question n'est pas dans l'intérêt — tout relatif — des informations données, mais dans leur choix, et dans le fait qu'elles reproduisent — en la confortant — une certaine image de la

société. Une société ou le mariage est une digne institution que nul ne saurait contester. Une ville composée de notables dont on oublie jamais de citer les noms, où M. le maire a toujours droit à sa photo, où les discours du général Machin devant le monuments aux Mortis sont retranscrits sans la moindre nuance, où on ne saurait faire l'impasse sur le jubilé de M. le curé... Les journalistes eux-mêmes ne sont pas forcément d'ardents militaristes, des catholiques fervents, des fidèles de M. le maire. Mais les règles de la presse quotidienne régionale — nous y reviendrons — sont telles que les journaux de province ne s'accordent pratiquement jamais la moindre liberté dans ces domaines.

Faits divers

Une page d'un journal local est généralement composée d'informations « services », de faits de société (inaugurations, réceptions, etc.) et de faits divers. Mis bout à bout, ces milliers d'incidents relatés au cours d'une année pourraient constituer, pour les sociologues ou les historiens d'excellents documents sur la vie d'une ville ou d'une région. Leur contenu, et la façon de les traiter, sont aussi significatives des mœurs des habitants que du fonctionnement de la presse régionale.

Environ 80% des faits divers traitent d'accidents de la circulation. Rien là de bien passionnant ? Hélas ! non, dans la mesure où le massacre routier laisse l'ensemble des Français merveilleusement indifférents. Rien de plus banal, donc, qu'une petite fille réduite en bouillie sous les roues d'un camionneur bourré, rien de plus anodin que ces cinq jeunes fêtards carbonisés dans leur voiture, rien de plus normal que ces dix blessés graves sur l'autoroute qu'un automobiliste avait malencontreusement prise en sens inverse...

Les journalistes de la presse quotidienne tirent leurs informations sur les accidents de la circulation des rapports de police. Le fait divers occupe généralement dix lignes, neutres et précises... Sauf, bien sûr, si le blessé ou le mort est un notable, auquel cas on se fendra d'une nécrologie le plus souvent dythirambique. Même subtile distinction dans le traitement des faits divers judiciaires. On n'hésite jamais à publier le nom, l'adresse et la photo (complaisamment donnée par la police) d'un Maghrébin de dix-huit ans arrêté pour vol. On signalera le plus discrètement possible (si tant est qu'on le mentionne) l'inculpation du fils de M. le maire pour trafic de drogue. Or, la publication d'un fait divers constitue, pour l'accusé, une sanction parfois pire que la sentence des juges : les voisins, les connaissances, n'oubli-

ront jamais que la photo d'Untel est parue dans le journal à propos de telle affaire.

Dernier type de faits divers : les crimes, les affaires de mœurs, les scandales divers, que la presse locale traite différemment de la presse nationale. Les « nationaux » peuvent se permettre la politique de la terre brûlée, souligner le ridicule du juge d'instruction, se moquer de la police locale, mettre les on-dit au grand jour. Les journalistes de la presse régionale se « grilleraient » définitivement en usant de ce type de pratique : qu'un commissaire de police ou un juge d'instruction décide de court-

Tout au plus peut-on prétendre à l'impartialité. Que signifie ce terme ? Accorder la même place, ou une place proportionnelle (par rapport à quoi ?) à toutes les tendances politiques, Front national inclus — tolérance et démocratie obligent. Effectivement c'est bien ainsi que les — meilleurs — journaux régionaux évacuent la question du « pluralisme » politique dans un journal unique. Quitte à magouiller gentiment, à accorder au parti-chouchou la tête de page et la fin de rubrique au parti adverse, à tailler dans certains textes — à cause du manque de place, bien sûr ! — et autres



L'incontournable Hersant.

circuler les informations, et le boulot peut être compromis durant des années. Cette menace influence constamment la presse locale, soit en la musclant par peur de déplaire, soit en atténuant l'aspect scandaleux, voire charognard de la presse nationale.

Une presse « objective »

Dernière différence — fondamentale ? — entre un journal local et la presse nationale : le traitement des informations politiques. Parce qu'il ne s'agit pas de la même politique : les élus nationaux destinent quasiment leurs interventions aux médias. En province aussi, il arrive que des conseillers municipaux jouent aux « petites phrases » pour le plaisir de les voir retranscrites le lendemain dans le journal local. Mais les enjeux sont différents. D'une part, parce qu'ils ne peuvent compter sur le relais de la télé et des radios ; d'autre part, parce qu'il arrive encore aux provinciaux, ces attardés, de juger leurs élus non sur leurs propos, mais sur leurs actes. Dernière différence, de taille, entre les médias locaux et nationaux : il n'y a généralement qu'un seul journal par région. Le monopole, que l'on décrie tant au niveau national, est de plus en plus souvent une réalité en province et permet de juger « de visu » de ses effets pernicieux et dangereux. Un seul journal, dans une région entière, signifie d'abord que toute concurrence a disparu. On peut donc se permettre un vaste relâchement dans le traitement de l'information. Tant pis si on loupe des faits divers, si les nouvelles importantes passent avec une semaine de retard... L'information coûte très cher (salaire des journalistes, frais de déplacement, matériel photographique). En situation de monopole, les patrons de presse peuvent se permettre d'économiser. Et ils ne s'en privent pas. Cela explique, entre autres, que tant de journaux régionaux soient mortellement ennuyeux.

Un journal couvrant seul une région entière doit être lu par le maximum de lecteurs de ladite région. Non seulement pour augmenter son tirage, mais aussi pour faire bonne impression aux précieux annonceurs publicitaires. Plaire à un maximum de lecteurs suppose ne se mettre à dos aucune classe de la population. L'époque des « régionaux » militants est d'ores et déjà révolue : l'heure est à l'« apolitisme » morne, qui a le culot de se targuer d'objectivité. Le terme est impardonnable de la part de journalistes, particulièrement bien placés pour savoir que l'objectivité n'existe pas, dans aucun journal (le simple choix des articles est subjectif : en poussant à l'extrême, pourquoi parler de l'anniversaire du musée, et pas de celui du petit Cédric Dupont ?).

subtilités que les militants connaissent bien. En cas de protestations, le chef de « locale » (1) rétorquera invariablement que rien ne l'oblige à insérer les communiqués politiques dans ses pages, qu'il le fait néanmoins par souci d'information des lecteurs et d'objectivité (sic), et que si le plaignant n'est pas content, on peut toujours ne plus rien passer du tout... La question ne se pose même pas dans d'autres journaux — ceux d'Hersant, bien sûr, mais pas uniquement eux — où toute information contraire à la « ligne » ne passera pas.

La presse est libre !

Car, ne l'oublions pas, la presse est libre de passer ce qu'elle veut (sous pas mal de réserves juridiques, dont l'énumération mériterait un autre article). Les « ceusses » qui ne se sentiraient pas comblés par l'information dispensée par leur journal local sont absolument libres d'en créer un autre. Il leur suffit d'avoir les dizaines de millions de francs nécessaires pour créer un quotidien. En disposeraient-ils, qu'ils n'auraient qu'une chance sur les dizaines de millions en question d'arriver à leurs fins. Parce qu'on ne casse pas du jour au lendemain les habitudes des lecteurs, des annonceurs, des dépositaires...

L'information régionale quotidienne est menacée, voire condamnée à une uniformité insipide, pauvre, ennuyeuse, incomplète, totalement antidémocratique sous ses dehors sociaux-démocrates. Désespérant ? Pas forcément, car les géants ont presque toujours des pieds d'argile. Certains lecteurs de province se lassent ou sont déjà lassés par la presse-bouillie-pour-chats. Ils continueront néanmoins à la lire — ne serait-ce que pour les infos services —, tant qu'ils n'auront rien d'autre.

Or, il y a des choses passionnantes à dire et à écrire dans les provinces les plus « perdues » de France. Il suffit pour cela d'un peu de curiosité, d'attention, d'intérêt pour les gens et pour leur vie. Et de moyens financiers pas forcément exorbitants, si l'on se cantonne au rythme hebdomadaire, voire mensuel. Certains journaux « alternatifs » (oh ! l'excécrable mot fourre-tout) ont eu leur heure de gloire dans les années soixante-dix. La plupart d'entre eux se sont éteints, par manque d'argent, d'intérêt, voire de professionnalisme. Mais compte-tenu de l'inoxorable baisse de qualité des « géants », il y a fort à parier que ce type d'initiative a encore un avenir.

Pascal CHOISY

(1) Agence détaché d'un journal.



bertaire

expérience
saisonniers
urée des con-
y a), la forte
marché de
liberté quasi
oyeurs ren-
te tentative
r des procé-
dure bien
autres soucs
tron devant
toire paraît

ossible ?

former soi-
collègues de
ours saison-
de la force
représenter.
tre la lutte
pres et déjà,
longeurs de
ouristiques,
et de chou-
des bar-
teurs et des
tra pertur-
ois d'août,
les beaufs.
chain mois
et se pré-
hiver !

cal PETIT

at, et la
autres lieux
ns doute
re, mais
fait de la
enneté et

mpagne
ion « Tex-
une carte
la carte
le monde
erait que
grés pré-
ontre sur
us, peut-
s actions
qu'elles
idération
r actuel.
éront-ils
utrement
ationa-
oir.

IMBRA

J.F., clo
odéfroy-
présenter

les, por-
en neu-
par an.
le année
première
les étu-
ét.
ation, à
gent une
ent bien
n). Aux
des étu-
années,
a préca-
de la
tte divi-
perspec-

calisme
ministra-
s. Dans
du pro-

K. KOH

Comme annoncé dans le précédent numéro du *Monde libertaire* (n° 672), nous publions, ci-dessous, le second volet d'un article de la C.N.T.-A.I.T. de Puerto Real, relatif à la longue lutte dans les chantiers navals à Puerto Real.

APRÈS la tenue d'une assemblée, et sur proposition de la C.N.T., les travailleurs décidèrent à la majorité de rester en assemblée permanente. Une commission fut nommée afin de se rendre au commissariat pour tenter de faire sortir les détenus. Après plusieurs heures d'attente et une déclaration de cette commission, la police remit en liberté les prisonniers tabassés durant leur détention.

« Lock-out »

A l'entrée du village, une foule d'hommes et de femmes nous accueillit par des applaudissements et des cris d'encouragement pour notre lutte exemplaire. Le mardi 11 mai, l'entreprise décréta le *lock-out*, en arguant que la veille les travailleurs avaient préparé des barricades dans l'usine, contre l'assaut éventuel de celle-ci par la police.

En réponse à ce *lock-out*, nous fîmes, à 13 h, une assemblée en vue de nous concerter. A 20 h, après plusieurs heures d'attente, et devant l'impossibilité de rencontrer un représentant de la direction, aucune issue positive ne fut trouvée. A la suite de tous ces événements, la Junte d'Andalousie intercéda auprès du gouverneur central, afin que l'I.N.I. (Institut National de l'Industrie) demeure l'unique médiateur dans le conflit d'A.S.E.A. Tant le gouvernement central que l'I.N.I. reconnaissent la faible influence du comité dans les décisions prises par les travailleurs lors des assemblées. C'est la raison pour laquelle ceux-ci demandaient que la section syndical C.N.T. s'assiege à la table de négociation. Cette attitude traduisait la volonté de l'I.N.I. et de l'administration de mettre un terme aux luttes et aux mobilisations.

En fait, cette réunion servit à mettre en fiche les militants de la C.N.T. Devant cette situation, les travailleurs décidèrent de continuer la lutte et la mobilisation. Ce même jour, le 25 mai, la police prit l'usine d'assaut et mit le feu à l'atelier de peinture. La police ouvrit le feu sur des travailleurs venus éteindre l'incendie. L'entreprise décréta le *lock-out*, prétextant qu'elle se devait de garantir l'intégrité des personnes et des installations. En réaction, nous fîmes une assemblée durant laquelle, décision fut prise d'avoir une entrevue avec le délégué du travail. Dans le même temps nous décidâmes une manifestation jusqu'à Cartabón.

Les négociations...

Dès notre arrivée à Cartabón, des affrontements avec la police commencèrent et durèrent jusqu'à 1 heure du matin, non sans nombre de blessés. Le lendemain, c'est-à-dire le 27 mai, une assemblée composée de l'intégralité du village se déroula. Une nouvelle manifestation ainsi qu'un barrage de route furent décidés. Peu après, une réunion eut lieu entre l'entreprise et le comité (à laquelle d'ailleurs, la C.N.T. fut invitée). Au cours de celle-ci,

ESPAGNE Puerto Real (suite)

L'I.N.I. fit pression afin que cesse la mobilisation dans l'usine ; ensemble des syndicats réagit de manière virulente contre ces pressions, à un point tel que le secrétaire du comité (C.A.T.) insulta grossièrement le représentant de l'I.N.I., ainsi que la direction de l'entreprise. Un membre des C.C.OO. déclara qu'il était prêt, si nécessaire, à rester 48 h de suite à cette réunion, mais qu'il était nécessaire de trouver une solution aux problèmes ponctuels (apprentis, peintres, industrie auxiliaire).



L'U.G.T. déclara, à son tour, que si les sept peintres n'étaient pas réintégrés, alors qu'ils auraient dû l'être depuis le 1^{er} avril, elle quitterait la table des négociations. L'I.N.I. rétorqua, à cela, que le problème était d'ores et déjà réglé, dans la mesure où les peintres en question étaient réintégrés ! A partir de ce moment, les différents syndicats perdirent toute virulence et l'ambiance redevint calme. Qui plus est, un membre des C.C.OO. garantit à l'entreprise qu'il n'y aurait plus de conflits dans l'usine. Finalement, un accord fut rédigé en ce sens. Un seul point restait en suspens : la détention de deux camarades. Les syndicats C.C.OO., U.G.T. et C.A.T. demandèrent à l'entreprise d'intercéder en leur faveur auprès du gouverneur et du commissaire. Quelle ne fut pas leur surprise le lendemain, en apprenant qu'aucune démarche n'avait été effectuée en leur faveur.

Une autre stratégie...

Dans le village, la C.N.T. organisa une assemblée permanente, jusqu'à la sortie des détenus, laquelle eut lieu vers midi. De son

côté, le comité d'entreprise décida, cinq jours plus tard, de faire une assemblée générale en vue de faire connaître l'accord passé. Jamais depuis le début de la mobilisation, un nombre si grand de personnes n'avait assisté à une assemblée. Au cours de cette assemblée, le comité ainsi que les syndicats firent tout leur possible pour contrecarrer l'analyse de la C.N.T. contre l'accord précédemment réalisé.

Dans cette optique, le comité fit déplacer le comité d'A.S.E.A.-Cadix. Ceux-ci se firent les partisans d'un changement de stratégie, laquelle stratégie consisterait, désormais, à mener la lutte des mardis en dehors de l'usine. Les C.C.OO. déclarèrent, même, que selon l'entreprise la continuation des mobilisations dans l'usine obligerait les travailleurs à venir réclamer à genoux, tôt ou tard, l'ouverture de l'usine. Quand fut soumis au vote leur changement de stratégie, ils gagnèrent à la majorité. Néanmoins, on approuva également à la majorité, sur proposition de la C.N.T., les trois points suivants :

- la création d'une caisse de résistance en cas d'amendes, procès, etc. ;
- la tenue d'une assemblée permanente, dans l'usine et dans le village, en cas de détention ;
- un ajournement des élections municipales.

Il s'avéra manifestement que les syndicats C.C.OO.-U.G.T. n'étaient en fait que des courroies de transmission des partis, quant au C.A.T., il entendait arrêter les luttes, afin de pouvoir travailler tranquillement aux élections municipales, une fois l'accord signé. La section syndicale de la C.N.T. se mit en contact avec le comité par deux fois (les 15 et 22 juin) en vue d'envisager des mobilisations en dehors de l'usine. La réponse fut négative.

Lors de l'un des mardis de mobilisation habituelle, la police chargea les manifestants et les matraqua, usant de balles en caoutchouc, de fumigènes et de lances à incendie. Une des femmes eut le bras cassé, et un enfant de 12 ans, sorti pour défendre sa mère, fut blessé. Aussitôt, le village se solidarisa avec elles, ainsi que la C.N.T. Des barricades furent élevées, à la suite de quoi, se succédèrent de violents affrontements, jusqu'aux premières heures de l'aube.

Devant cette situation, la C.N.T. convoqua une assemblée générale au village, par le biais d'une campagne d'information et de propagande par lettres, tracts et apparitions dans la presse locale. En riposte, le comité et les divers syndicats organisèrent un boycott dans l'usine et dans le village par voie de circulaires, de journaux... jusqu'au maire qui organisa, ce jour-là, une réunion avec l'un des ateliers touchés, en vue de trouver une solution au licenciement de 50 salariés, sur un effectif de 57. La solution proposée consistait à demander des prêts à la Junte d'Andalousie, pour l'indemnisation de ces compagnons, en évitant, ainsi, à l'entreprise de déboursier de l'argent.

Plus de 1 000 personnes assistèrent à cette assemblée, elles émettent nombre de critiques

envers le comité, la mairie et les directeurs d'atelier. Toute l'assemblée exigea des syndicats et du comité d'entreprise la convocation d'une assemblée générale réunissant toutes les parties impliquées, en vue de définir un calendrier de mobilisation.

Conclusion

Nos revendications sont très claires et résumées en un mot : emploi. Notre alternative l'est tout autant : nous voulons changer la société, nous ne voulons pas tomber dans le piège d'offrir un nouveau mode de gestion du système capitaliste.

Selon nous, le problème est simple : ou le gouvernement s'engage dans une politique économique en faveur des travailleurs, ou au contraire, il s'accroche telle une sangsue aux intérêts du Capital. Nous parlons et nous agissons, à tout moment, de manière anarchosindicaliste. Nous laissons aux C.C.OO. et à l'U.G.T. la voie du réformisme.

Nous nous devons d'exister et de travailler sur nos propres bases, avec notre spécificité, afin de créer autour de nous un large courant de sympathie dans l'espoir d'avoir plus d'affiliés. Chaque jour s'accroît notre conviction que nous devons donner de la puissance aux sections syndicales en opposition aux comités d'entreprises, lesquels font perdre au mouvement ouvrier toute notion de classe et de solidarité.

C.N.T.-A.I.T.
Section de Puerto Real

Communiqué

Les lettres et les dons peuvent être envoyés au syndicat C.N.T. de Puerto Real, Apartado de Correos, 47, Puerto Real, Cadix, Espagne. Si de l'argent est envoyé, il est préférable de l'adresser en recommandé, la C.N.T.-A.I.T. demande à ce que les dons plus importants soient envoyés par transfert de banque à : la Caya de Ahorros de Cordoba, oficina Puerto Real, numéro de compte 330 000235, au nom de Francisco Aragon Gares. De l'argent est nécessaire pour aider les travailleurs et leurs familles en attente de procès ; faire face aux coûts de justice et aux amendes ; ainsi que pour soutenir une grève générale locale.

Toute aide est appréciée et peut contribuer à faire réellement circuler l'information, ce que ne font pas tous les médias. Les lettres et télégrammes de protestation contre la répression, et en soutien aux travailleurs de Puerto Real sont à envoyer aux adresses suivantes : Felipe Gonzales, Président du gouvernement espagnol, Placio de la Moncloa, Madrid, Espagne ; Le président de l'Institut national de l'Industrie (I.N.I.), Plazon de Marques de Salamanca Numero 8, 28006, Madrid, Espagne ; Le ministre de l'Industrie, Paseo de la Castellana, Numero 16, 28046, Madrid, Espagne.

Les relations internationales

KURDISTAN

En marge de la guerre du Golfe

Son descend les routes et pistes poussiéreuses vers le Sud-Est de la Turquie, à travers ce paysage montagnard, dénudé, jaune, gris, violet, c'est d'abord l'ambiance qui frappe. Un voile de silence. Un monde autre, où nous faisons figure de martiens. Monde de misère profonde au premier regard, représenté par les innombrables enfants en loques, croulant sous des charges trop lourdes ; par les femmes et vieillards mendiant dans les rues, les habitations réduites à de minuscules chaumières en argile et des lépreux, assis contre les murs, qui montrent leurs mains sans doigts et leur visage sans nez.

Mais, il y a également ces images d'une beauté pure de vie simple, où l'homme semble encore vivre en harmonie avec la nature. Comme ces tentes nomades, noires et blanches, se blottissant dans la steppe jaune. Les troupeaux de moutons, noirs et marrons, avec leurs jeunes bergers. Les gestes d'une hospitalité délicate. Les forteresses kurdes d'Ishakpasa Sary ou de Güzelsu (Hosap), châteaux de contes de fées solitaires au clair de lune. Les femmes et filles en train de tisser leurs rêves dans les tapis kilim : arbres de la vie, personnages, maisons, oiseaux,

étoiles et fleurs. Mais, cela nous ramène vite à la réalité, car derrière ce travail artisanal poétique se cachent exploitation et travail enfantin...

Les « Turcs des montagnes »

Officiellement, les Kurdes s'appellent « Turcs des Montagnes ». Le terme « Kurdistan » est proscrit, la langue kurde est interdite. Elle est pourtant pratiquée partout, du légendaire Mont Ararat (5 156 mètres) à la frontière iranienne, jusqu'aux sources de l'Euphrate et du Tigre, et au-delà des frontières irakiennes et syriennes. Les Kurdes ont la malchance d'être dispersés dans cinq pays différents : U.R.S.S., Iran, Irak, Syrie et 8 millions en Turquie, dans une situation géographique qui les place en plein milieu d'un réseau d'intérêts internationaux. Deux de leurs colonisateurs, l'Iran et l'Irak se déchirent dans la guerre. Résultat de cette situation incommode : les deux-tiers du contingent militaire turc (contingent d'environ 850 000 hommes) sont aujourd'hui installés en Kurdistan.

On se heurte à des postes et à des contrôles militaires partout. La plupart des

« manœuvres d'hiver » se passent ici. Les troupes de l'O.T.A.N. s'y entraînent. Au sein de l'O.T.A.N., on est prêt à accélérer la « pacification du problème kurde ». La Turquie, avec le soutien des Etats-Unis et certains pays membres de l'O.T.A.N. (R.F.A. en tête) se prépare à une intervention au Nord de l'Irak, dans le cas d'une éventuelle victoire de l'iranienne. Sous prétexte de revendications historiques, on parle ouvertement d'une occupation de Mossoul et de Merkür. Déjà en mars, les bombardiers turcs attaquaient des villages kurdes en Irak, ce qui a été fêté comme un acte patriotique...

Le contrôle social

Aux pressions militaires s'ajoutent des mesures sociales et économiques oppressantes. Entre autres, la déportation de villages entiers des « points chauds », comme dans la région de Tunceli, où on projette la déportation de 356 à 435 villages vers le Sud-Est. D'autres villages, suspects d'être infiltrés par la guérilla, ont déjà été vidés de leur population et démolis par bulldozer (stratégie équivalente de celle rencontrée il y a quatre ans au Guatemala). La population est

en train d'être fichée par la police et la gendarmerie, en quatre catégories : blanc, citoyen loyal ; bleu, indifférent ; jaune, sympathisant présumé du P.K.K. (Parti des travailleurs kurdes, noyau le plus dur de la guérilla) ; rouge, militant. Etre classé refus d'un passeport et de la licence de commerce.

Il y a eu, ces dernières années, des procès retentissants contre des organisations kurdes, contre les éditeurs d'un journal... On estime qu'il y a 3 000 prisonniers politiques kurdes dans la prison militaire de Diyarbakir, près du Tigre. Les conditions de détention y sont terribles bien que relativement « assouplies » ces derniers temps, semble-t-il du fait que la Turquie souhaite montrer un visage démocratique afin de participer à la C.E.E. ; les tortures s'achevant par des « suicides » faisant tout de même trop mauvais effet. Il reste que l'énorme présence militaire est bien une forme de terreur visant à empêcher la population de se révolter contre l'état de sous-développement dans lequel est maintenue toute la région.

DAGMAR

et les directeurs... la convocation... toutes les... finir un calen-

s claires et se... notre alternative... changer le... ombre dans le... de gestion du

simple : ou le... une politique... ailleurs, ou au... sangue aux... et nous agis-... anarcho-... CC.OO. et à

et de travailler... tre spécificité... large courant... ir plus d'affi-... tre conviction... puissance aux... n aux comités... re au mouve-... sse et de soli-

C.N.T.-A.I.T. de Puerto Real

qué

uvent être

de Puerto

47, Puerto

l'argent est

adresser en

demande

ants soient

que à : la

ba, oficina

compte

co Aragon

saire pour

amilles en

coûts de

que pour

ale.

ent contri-

l'informa-

gnol, Pla-

pagne : Le

le l'Indus-

s de Sala-

rid, Espa-

Paseo de

, Madrid,

nationales

e et la gen-

es : blanc,

nt ; jaune,

(Parti des

dur de la

re classé

ce de com-

des procès

ations kur-

ournal... On

politiques

Dijarbakir,

détention y

nt « assou-

-t-il du fait

un visage

la C.E.E. ;

suicides »

ais effet. Il

ilitaire est

empêcher

l'état de

est main-

BRÉSIL

La police torture et assassine !

CET article est extrait du journal anarchiste brésilien O Inimigo Do Rei. Il décrit la situation toujours brutale existant dans ce pays. Cette partie cachée par les carnivals, les danses, etc. ; cette partie où le « changement » ne va pas. Nous avons pensé intéressant de la faire connaître.

DANS aucun autre Etat du Brésil ailleurs qu'à Bahia, on ne trouve autant de lynchages et d'assassinats perpétrés par les « forces de l'ordre ». Pour ce gouvernement du P.M.D.B., celui dont le slogan principal est le « changement », cette question devrait être une des principales questions administratives.

Rien que durant les premiers 45 jours du gouvernement Waldir Pires, il y eut 8 lynchages dans la capitale et à l'intérieur de l'Etat. Quant à la police militaire, un de ses sergents se trouve déjà impliqué dans une attaque de banque avec ses subordonnés ; un officier haut placé se trouve lui impliqué dans l'assassinat de deux enfants : Georama et Leonardo.

Il semble pourtant que cela ne gêne pas le gouvernement, qui critique ses prédécesseurs mais qui dans la réalité n'en n'est pas tellement éloigné.

La torture pour règle

On ne compte plus les jours où arrivent, aux rédactions des radios et des journaux, des plaintes de personnes pauvres et noires (ces deux précisions sont fondamentales dans un Etat qui pratique l'apartheid) ; officieusement ; en dehors de la majorité noire, toutes les autorités et la bourgeoisie sont blanches) qui ont été battues par des policiers civils ou militaires.

Les quartiers de la police civile de l'Etat de Bahia se sont transformés en centres de torture. Les cas de mineurs torturés et brutalisés pour avoir fait de la vente sur les quais du port, ou sur la voie publique, ne sont pas rares. Comme les victimes sont pauvres, noires et analphabètes, elles vont aux rédactions des journaux, mais elles meurent de peur à l'idée d'être identifiées et de subir les représailles de la police.

La police, c'est le vol

D'après certaines personnes, les agents et certains délégués de la police civile ont « leurs propres



voleurs », c'est-à-dire qu'ils prennent des gens, parmi les délinquants, qui achètent leur impunité en donnant le fruit de leurs vols aux agents. Les agents de la police militaire sont appelés « Papas Noël » par leurs homologues de la police civile, du fait qu'ils sont toujours obligés d'emmener à un poste de police les auteurs des vols. Si les fruits de ces délits sont de valeur, et si le voleur est prêt à « partager », en donnant la plus grande part, il sort libre et est protégé, à partir de là.

Celui qui refuse de rendre ce qu'il a volé se voit infliger un traitement d'une violence incroyable. Ensuite, il est rebrutalisé, mais cette fois-ci, par les chefs de cellules ; tout cela étant totalement couvert par les autorités policières. Le voleur se voit alors poursuivi continuellement, même après être sorti de prison et il voit son nom inscrit dans un livre noir. Nous avons connaissance du cas de jeunes qui avaient décidé de ne plus commettre de

délit, après avoir été torturés dans les postes de Bahia, et qui ne purent revenir à la « vie normale » du fait que lorsque les policiers les voient, ils les emprisonnent, même s'il n'y a pas de délit.

C'est le prix qu'ils payent pour ne pas avoir voulu partager les fruits « amers » du vol. Ils meurent marginalisés. C'est le cas de Florivaldo Ferreira dos Santos, le « Sabao » comme ils l'appelaient, de Pé de Arlia, à Camaçari ; il a tenu une « vie normale », mais la police militaire et la police ne le lui ont jamais permis. Il était noir et pauvre : c'était un sérieux candidat à la violence policière.

Waldir ne bouge pas

Malgré cet air d'innocence et de pureté que prend, lors des conférences télévisées, le gouverneur Waldir Pires, il ne nous trompe pas : il est au courant de tout.

Ici, à Bahia, la première chance du gouverneur du P.M.D.B. a été

de nommer une personne qui « n'est pas du milieu », comme il avait été annoncé lors de la prise en charge par Enio Mendes du secrétaire à la Sécurité publique (S.S.P.). Et, il n'en est tellement pas qu'il est rentré à la S.S.P. avec mauvaise volonté, uniquement pour servir le gouverneur. Le député du P.M.D.B., Alcindo da Anunciação, a lui-même dénoncé, à plusieurs reprises dans les journaux, qu'il n'y avait pas de « changement » dans la police.

La torture continue pourtant de plus belle. Les policiers disposent de

la vie des voleurs de pacotille, comme s'il s'agissait de mafiosi. Alors que des députés détournent des fonds dans l'impunité, celui qui vole la poule du voisin, parce qu'il a faim, est fusillé par la police ou, au moins, torturé. La situation est tellement critique, qu'il y a quelques mois, des agents de la police civile ont envahi une maison dans un bidonville du côté de Vasco de Gama, prévenant la mère d'un ancien voleur de montres qu'elle ne reverrait plus son fils qu'au cimetière.

Et vous avez encore des gens qui luttent pour la peine de mort au Brésil. Elle existe déjà pour un bon nombre.

Mais parler de la violence policière à Bahia sans parler des salaires de misère que la police militaire et la police civile gagnent, cela ferait enlever une pièce au puzzle. Il y a des soldats de la police qui ne gagnent que Cz\$ 2 000 par mois. Certains agents de la police civile n'atteignent pas les Cz\$ 3 000. Aussi, pour boucler les fins de mois, ils avancent les mêmes raisons de survie, celles invoquées par les délinquants, en partageant avec les voleurs, en s'impliquant dans la prostitution, etc. Ou bien, ils forment des patrouilles qui « volent à la pelle ». Les événements de cette sorte ne sont pas rares dans les rues de Bahia.

Il est clair que le « changement » n'interviendra pas au sein de la police. De plus, le comble est d'avoir reçu le prêtre « Tutu », et condamné l'apartheid d'Afrique du Sud sur la place publique, alors qu'à lieu, dans les postes de police, un « apartheid » pire que celui des Africains. Un apartheid qui n'est pas révélé et qui continue librement. Des Noirs continuent à être torturés et assassinés, prisonniers sans inculpation alors que d'autres, qui peuvent aussi être noirs, dans certains cas, deviennent ministres et chantent du « Reggae » en plein air.

Comité de défense de la ville et du citoyen

RENCONTRE

« Sacco et Vanzetti »

A Villafetto, le village natal de Bartolomeo Vanzetti, les 4 et 5 septembre, a eu lieu une rencontre organisée par Antonio Lombardo à propos du 60^e anniversaire de la mort de Nicola Sacco et de Bartolomeo Vanzetti. Ces deux anarchistes italiens furent exécutés le 23 août 1927, après 7 années d'incarcération et un procès truqué. S'ils n'étaient pas les seules victimes du tenant de la « seule violence légitime » (l'Etat), leur procès permit l'émergence de l'idéal anarchiste et mit en évidence une machination criminelle.

Le retentissement de cette affaire fut international : manifestations massives et soutien remarquables en firent, malgré le souhait de Nicola Sacco en désaccord avec Bartolomeo Vanzetti, les symboles de l'homme libre assassiné froidement.

Les professeurs et les autodidactes invités à Villafalloto fournirent au débat des thèmes inédits ou peu traités : la pauvreté de l'Italie d'alors ; les mouvements sociaux qui l'animaient ; la campagne américaine de persécution contre les minorités immigrées et politiques ; l'illusion d'un « Etat de droit » ; et leur réhabilitation officielle.

Le groupe de Turin de la Fédération anarchiste italienne rappela la position des anarchistes face à l'Etat et aux lobbies financiers, qui sont autant d'obstacles à notre liberté. Loin d'être une exception, Sacco et Vanzetti font partie des nombreuses victimes de la violence institutionnelle, qui est toujours aussi cynique et contemporaine. Une brochure reprenant ces recherches est en préparation en Italie. En France, le prochain numéro de la revue itinéraire sera consacré à Sacco et Vanzetti.

Relations internationales

Communiqué

L'Athénée populaire encyclopédique prépare une exposition pour le 80^e anniversaire de la revue espagnole Solidaridad obrera. Elle aura lieu, du 9 au 19 octobre, à la salle des expositions du Centre civique de Santsa. Pour plus de renseignements : Ateneu Enciclopèdic Popular, Centre de Documentació Historico-social, Montalegre 5, Barcelona 1.

R. Internationales

COMMUNIQUÉ I.F.A. N° 4

Affaire Omori (Japon)

« Le dernier verdict concernant Omori sera rendu courant octobre. Si le jugement précédent est maintenu, Omori sera sans doute rapidement exécuté. La machination policière ne fait plus aucun doute, Omori est innocent du crime dont on l'accuse. Cela fait donc 11 ans qu'il est emprisonné pour délit d'opinion.

Si dans quelques Etats la lutte contre la peine de mort appartient déjà à l'histoire, elle reste cruellement actuelle dans beaucoup de pays du monde. L'I.F.A. condamne les manipulations de l'Etat Japonais et réaffirme le combat des anarchistes contre l'injustice et l'arbitraire de celui-ci ».

Paris, le 6 septembre 1987.



COMMÉMORATION

Portugal : l'anarchie a cent ans

Pour la commémoration des cent ans de l'anarchisme au Portugal, débute le 22 septembre une exposition à Lisbonne. Elle sera présentée au public pendant un mois à la Bibliothèque nationale. Elle se déplacera ensuite pour une durée d'un mois également.

Cette exposition proposera 500 documents répartis en onze thèmes, couvrant la période 1887-1987. Deux vidéos seront visionnées : l'une sur l'insurrection de 1928 et l'autre sur la Révolution des œillets de 1976. Pour tout contact, écrire au Centre d'études libertaires (exposition bibliographique), apartado 5085, 1702 Lisboa Codex, Portugal.

R. Internationales

LE COOPÉRATISME

Jean Grave (1910)

« Réformes, Révolution »

L'Émancipation sociale, comme moyen d'émancipation sociale, eut sa plus grande vogue après la révolution de 1848. L'écrasement des travailleurs dans les journées de juin 1848 ayant, pour quelque temps, imposé silence à la propagande socialiste, il fallait quand même une issue au mécontentement des exploités. Il se formula dans l'idée d'associations ouvrières de production.

L'émancipation des ouvriers devait, cette fois, se faire pacifiquement et sans coup férir. Le patronat n'avait qu'à bien se tenir. Ses jours étaient comptés. Le prolétariat avait trouvé sa voie. Son affranchissement n'était plus qu'une question de temps et de méthode. Et le gouvernement d'alors, féroce défenseur de la propriété — les massacres de juin l'attestent — encouragea ce courant par des subventions. De nombreuses coopératives de production furent organisées et se mirent à fonctionner.

La faillite des coopératives

Par malheur, ce n'était pas ce que l'on avait cru. Non seulement le système capitaliste n'en fut pas atteint, mais, même avec la subvention gouvernementale, ce n'était pas si facile que cela de produire à son compte. Car ce n'est pas le tout de produire. Il faut, surtout, trouver des débouchés à sa production, et pour trouver ces débouchés il faut entrer en conflit avec les producteurs capitalistes : individus ou associations et pouvoir leur faire concurrence. Aussi, nombreuses furent les faillites de ces essais. Faillites auxquelles le coup d'État de décembre donna bien le coup de pouce pour quelques-unes de ces associations, mais ne fit qu'en abrégé l'agonie. Et la demi-douzaine, à peine, qui survécurent, étaient devenues, ni plus ni moins, que des associations de capitalistes, n'ayant plus de coopératives que le nom.

L'idée de coopération resta donc endormie, durant tout l'empire, pour ne se réveiller qu'après l'égoûtement du prolétariat de mai 1871. (...) Et, sur cette question comme sur beaucoup d'autres, les anarchistes, lorsqu'ils se formèrent en groupements distincts, écœurés des palinodies et des men songes que l'on débattait aux crêpe-la-faim, se mirent à combattre le coopératisme, puisqu'on voulait le faire passer pour un moyen d'émancipation. (...) Ce qui est une des causes de la misère, c'est que les moyens de production sont aux mains d'une minorité qui s'en sert pour exploiter ceux qu'elle emploie pour les mettre en œuvre ; mais c'est aussi parce que cet état de choses a engendré toute une organisation économique à laquelle sont forcés de se plier, dans l'état social actuel, même, ceux qui voudraient en sortir.

Ainsi la production n'est pas organisée en vue de produire pour satisfaire les besoins des membres de la société, mais pour faire des bénéfices et agioter. De sorte qu'il se produit cette anomalie que si la production d'un objet — industriel ou du soi — dépasse une certaine moyenne, son abondance au lieu d'être un bienfait pour tous, est une cause de ruine pour ceux qui l'ont produit, car cette abondance entraîne une dépréciation qui en rend la vente onéreuse au lieu d'être rémunératrice ; de plus, l'encombrement en magasins occasionne un chômage plus ou moins long, et, en fin de compte, un abaissement des salaires.

D'autre part, avec le système social existant, nous l'avons déjà vu dans le dernier chapitre, il est impossible de produire à bon marché. La valeur d'échange entraîne le salariat, et le salariat exige que chaque objet incorpore dans sa valeur, celle que le travail de chaque main, par lesquelles il est passé, est censé y avoir ajouté. Et comme l'état social est encombré d'intermédiaires qui n'ont d'autre rôle que de prélever un bénéfice sur ce qui leur passe par les mains, la valeur de chaque objet a vite fait de grossir.

La mauvaise organisation sociale

Mais notre mauvaise organisation sociale entraîne également des manutentions et des travaux de surveillance, de comptabilité, que supprimerait une société mieux organisée, tout ce travail improductif contribue à grever la production ; de sorte que nombre d'objets

qui, dans une société normalement constituée, ne coûteraient qu'un léger effort à produire, prennent, dans la société capitaliste, une valeur marchande hors de proportion avec leur vraie valeur.

Et il s'établit ainsi, pour le travailleur, une sorte d'équilibre qui le condamne à ne pas sortir de cette situation. Son salaire normal ne lui permet que la satisfaction des besoins les plus primordiaux, les plus urgents. S'il arrive à faire élever ce salaire, les objets qu'il fabrique augmentent de valeur, ce qui, forcément, incite ceux qui les consomment, à réclamer, eux aussi, une augmentation. Et, de répercussion en répercussion, si le tra-

vailleur viendrait-il à se multiplier, ou quelques-unes d'entre elles deviendraient-elles assez puissantes pour concurrencer la production capitaliste, cela n'aurait encore aucune action sensible sur l'ensemble de l'état social.

Car pour lutter et se maintenir dans l'état social présent, il leur a fallu emprunter au capitalisme ses propres armes, ses moyens d'échange, tout le système qui le fait vivre, et, par conséquent, on n'a rien changé.

Tous les travailleurs réussiraient-ils à se grouper en coopératives que leur sort, en tant que producteurs, en admettant qu'il se fût légèrement amélioré, n'en resterait pas

sièrre irrespirable. Et c'est l'aboutissant logique de l'effort et des qualités qu'il a fallu dépenser pour arriver à faire prospérer l'association.

Pour dominer dans la lutte capitaliste, il faut compter sur le gain à conquérir, les économies à réaliser, et non sur des idées générales qui ne sont qu'une entrave dans cette course au profit. Chez nous, n'avons-nous pas l'exemple de la « Verrerie ouvrière », de la « Mine aux mineurs » de Monthieux qui, soutenues par des groupements ouvriers, n'en sont pas moins devenues des machines à exploitation, ce qui ne les empêche pas de sombrer. Et cela répond à ceux des anar-



vaillieur gagne davantage, le coût de la vie s'est élevé d'autant, sinon plus. C'est une loi économique — de la société actuelle — à laquelle ne peut parer la coopération.

Et les partisans de la coopération de répondre : « En supprimant quelques intermédiaires, nous augmentons d'autant la part des producteurs ! ». Nous aurons à répondre à cela plus loin. Voyons d'abord ce que vaut en elle-même la coopération. Il faut trouver d'abord les associés. Et ces associés ne se peuvent trouver qu'en leur faisant miroiter les avantages immédiats que tireront de l'association les coassociés. Ce qui n'a rien à voir avec les idées d'émancipation générale.

Une fois les adhérents réunis, il faut trouver le capital nécessaire pour marcher. Soit en empruntant aux économies personnelles des coparticipants, soit à un capitaliste bienveillant qui se targue de travailler aussi à l'émancipation ouvrière. Mais l'insuffisance de l'outillage mécanique — car on ne réunit jamais de grands capitaux ainsi — ne permet pas de lutter contre l'outillage puissant des sociétés capitalistes, et l'économie réalisée sur les intermédiaires est largement absorbée par le travail supplémentaire.

D'autre part, il est impossible au plus grand nombre des travailleurs de réaliser des économies. Et comme les philanthropes bourgeois, venant en aide aux ouvriers, sont plutôt rares, et que, le plus souvent, ils se fatiguent vite, restreint est le nombre de ces tentatives. Et, de plus, toutes ne trouvent pas des chances favorables de réussite ; de sorte que l'influence de celles qui réussissent est nulle sur la marche économique de l'ordre social, et la plus grande masse des travailleurs reste à la merci des capitalistes, prêts à accepter, pour ne pas crever de faim, les salaires de famine qu'on lui offre, et permettant à leurs maîtres de défier toute concurrence.

Raison de plus, dira-t-on pour pousser à la création d'associations ouvrières, qui, en enlevant les travailleurs aux capitalistes, les mettront hors d'état de soutenir la concurrence. Mais nous venons de voir que ce n'est pas à la portée de tous les travailleurs de trouver le capital nécessaire pour débiter, et, ce capital trouvé, de saisir un concours favorable de circonstances permettant de se faire sa place dans le conflit de compétitions qu'est le marché industriel. Mais le nombre

moins au-dessous de ce qu'ils sont en droit de réclamer, qu'il leur manquerait toujours les moyens de se développer intégralement. Car, encore une fois, l'existence du salariat, reste pour faire augmenter le coût de la vie avec son élévation.

Les armes du capitalisme

On aurait réussi, tout simplement, à empêcher quelques capitalistes à user de leur fortune pour l'augmenter dans des entreprises industrielles ou commerciales, mais il n'en faudrait pas moins prélever sur le travail de ceux qui produisent, la rente à servir aux possesseurs des valeurs mobilières et immobilières existantes, et de celles qu'il aura fallu créer pour les dédommager de l'expropriation des moyens de production qu'ils possèdent.

Du reste, nous avons, sous les yeux, la preuve qu'un grand développement des associations coopératives n'empêche pas le régime capitaliste de fleurir concurrentiellement en toute sa beauté ! Nous avons l'exemple de la fameuse société les « Pionniers » de Rochedale en Angleterre qui, partie de débuts plus que modestes, est arrivée à un développement formidable, chiffrant ses affaires par je ne sais combien de centaines de millions, ayant des sociétés par toute l'Angleterre, et des ramifications avec le monde entier ; possédant ses usines de production, sa flotte pour aller chercher ses produits jusque dans les pays d'origine. Ses magasins sont un réceptacle de tout ce que l'on peut désirer.

Et ce n'est pas la seule. Il en existe d'autres en Grande-Bretagne : *Army and Navy* par exemple est un autre Léviathan qui fait commerce de tout. Cependant le capitalisme industriel et commercial est tout aussi développé chez nos voisins que partout ailleurs. La crise ouvrière tout aussi accentuée. Quant aux fameux « Pionniers » et les associations du même genre dont se réclament les coopérateurs d'ici, c'est devenu une machine à exploitation, tout comme la première entreprise capitaliste venue.

A côté de dirigeants à appointements de ministres, servis, dans leurs bureaux, par des larbins en culotte courte, il y a les femmes qui empaquetent le thé à raison de deux shillings (2,50 francs) par jour, dans des pièces basses, au milieu d'une pous-

sières qui espèrent, dans le coopératisme, trouver les moyens financiers de la lutte contre l'état social.

Ni idéalisme ni humanitarisme

Les qualités que, pour réussir, demande le coopératisme, sont des qualités de marchand et d'industriel ne s'embarassant ni d'idéalisme ni d'humanitarisme. Et la lutte de tous les jours, pour résister à la concurrence, s'ouvrir des débouchés, ne peut que développer ces aptitudes qui, avec la préoccupation de faire prospérer l'association, finissent par chasser toute idée d'émancipation générale.

Ne demandons donc aux institutions, comme aux individus, que ce qu'ils peuvent rendre. Que les ouvriers, qui en ont assez de subir les caprices d'un patron, cherchent à s'en affranchir, soit en cherchant un travail indépendant, soit en se groupant, pour produire à leur compte, en commun, rien de mieux. Ils auraient tort de ne pas essayer. Je ne cesserais de le répéter, nous vivons dans la société actuelle ; en attendant celle que nous cherchons à réaliser, il faut chercher à nous rendre, le plus possible, indépendants dans celle-ci.

Et puisque la coopération de production peut vous affranchir du patronat ; puisque la coopérative de consommation vous met à même de vous procurer des produits de meilleure qualité, et à meilleur compte, que chez le détaillant du coin, il est tout logique que les individus cherchent dans ces moyens d'action une atténuation à leur servitude actuelle, un adoucissement à leur situation économique. En outre, les individus y feront l'apprentissage de l'association en vue d'un but commun, de la forme sociale de l'avenir.

Ce n'est pas parce que la coopération est impuissante à libérer complètement l'individu qu'il doit repousser les avantages temporaires qu'elle lui offre. Il lui suffit qu'elle allège son fardeau. Tout ce qui lui permet de vivre un peu mieux, d'allonger sa chaîne, est un pas vers l'avenir. Mais à condition qu'il sache bien qu'il ne faut pas qu'il en fasse un but définitif de son activité, qu'il n'espère pas lui faire rendre ce qu'il ne peut pas donner : son émancipation définitive. (...)

Jean GRAVE

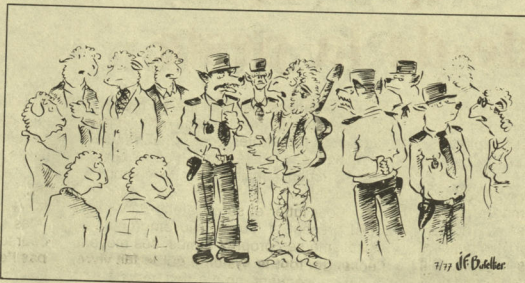
NOTE DE LECTURE

« L'Ouilla » de Duneton

Le mois de septembre est habituellement prolifique en nouveautés littéraires de tous genres et de toutes épaisseurs. Les grands éditeurs ayant pignon sur folio sont, bien évidemment, plus soucieux de la qualité de papier vendu que de la qualité littéraire ; même si quelquefois on peut trouver des deux.

Voilà un roman de rentrée qui s'exhume de la production habituelle du gibier de Goncourt, et autres littérateurs systématiquement pavisés (1). Claude Duneton, ex-prof de français et d'anglais, balançait naguère les grammairiens poussiéreux sur les étagères académiques, dans un livre *A Hurlet le soir au fond des collèges* (2), et disséquait nos expressions bien chez nous ou s'empressait de ne pas tirer sa révérence à Louis XIV (3), le tout avec humour et férocité, mais surtout animé par un amour profond de la langue.

Sa dernière production : *L'Ouilla*, est un roman. Duneton nous trimballe, par son langage très précis, à travers les errances d'un animal doué de parole, plus lâcheux que nature mais finalement pas si moutonnier que ça. Arrivant à



échapper au monde d'en bas, celui des hommes bien vivants et bien castrateurs, pour se réfugier chez Lulu, fleuriste en Diable, diable lui-même (Lulu est le sobriquet de Lucifer : celui qui donne la lumière) et grand amateur de thé.

L'Ouilla va échapper au dépêchage, converser avec la tête d'un serveur dont le corps est en train de rotir, découvrir un univers onirique, un monde poétique s'opposant à celui des hommes rivalisant de ridicule et de cruauté banale. C'est chez le Diable et sa compagnie qu'il ira chercher la quiétude.

On pense à Boris Vian, on pense aux surréalistes dont les influences sont évidentes mais bien digérées. Le style personnel et bien maîtrisé de Duneton y gagne en force. Espérons que son Diable vienne nous tirer par les pieds, la nuit, quand on dort.

JEAN-PIERRE (Gr. Henry-Pouillat)

(1) *Pavisés : qui passent chez Pivot.*
(2) *En collaboration avec Frédéric Pages, Seuil 1984.*
(3) *La puce à l'oreille, le livre de Poche, 1981 ; Petit Louis, dit XIV, Seuil, collection Points Roman, 1987.*

SPECTACLE

« La Madeleine Proust à Paris »

DANS son précédent spectacle, *La Madeleine Proust en forme*, Laurence Sémonin campait une vieille paysanne franc-comtoise dans sa cuisine — une cuisine très *kitch*, en formica, tapissée de cartes postales (le Pape, la Tour Eiffel, les gondoles de Venise...), pleine de tous ces petits objets qui meublent pas mal de fermes françaises. Dans *La Madeleine Proust à Paris*, on retrouve cette dernière devant sa maison, entourée de ses poules, vacant à ses occupations quotidiennes.

Un jour Laurence Sémonin, alors institutrice, appliquant la méthode Freinet, entre au Conservatoire de Besançon, en pensant pouvoir acquérir des techniques de travail pour ses élèves. Et, malgré elle, elle s'est trouvée prise par le travail d'acteur, celui qui fait chercher la psychologie du personnage. Elle a tout de suite inventé celui de la Madeleine Proust, éprouvant la nécessité d'écrire sur le monde paysan, sur cette vieille femme de soixante-cinq ans. Elle a alors passé un an dans les fermes, à comprendre comment vivaient les gens, comment ils fonctionnaient. Le spectacle joué pour la première fois à Mortéau remporta immédiatement un immense succès, et il tourna ensuite dans tous les villages aux alentours, faisant se déplacer les vieux et les femmes paysannes, qui ont ensuite ramené les plus jeunes. Les Parisiens ont pu voir ce dernier spectacle au Théâtre « Présent », il y a deux ans.



Laurence Sémonin

une verve irrésistible, la Madeleine travaille : elle lave son linge à la main — parce qu'en été, « ce n'est pas la peine de faire tourner une machine pour rien, avec sept-huit morceaux » —, il y a le moment du foin, celui du jardin. Et bien sûr, dans une cour de ferme, il y a forcée-

ment des poules, pour les œufs. A un moment, un drame se produit : une voiture, passant, en écrase une ; c'est terrible pour la Madeleine Proust, car cette poule était certainement sa meilleure pondueuse, et elle n'allait plus pouvoir lui donner d'œufs. Alors, sur scène, la poule est plumée et vidée ; c'est ce qu'on voit sur l'affiche.

« Je vivais à la campagne, mais pas dans un milieu paysan, confie Laurence Sémonin. Montrer aux jeunes un monde qui est en train de disparaître n'était pas conscient, mais tout le terrien qui est en moi s'accroche à ces vieux qui restent, et dont les histoires et les anecdotes m'ont ébranlée et rendue encore plus curieuse. »

Il faut souligner le remarquable travail de comédienne qu'accomplit Laurence Sémonin : elle a travaillé sur le langage propre de ces paysans franc-comtois, plein de locutions issues d'un patois disparu (la « pelle à cheni » pour enlever la poussière, la « patte à r'laver »...), sur la musicalité et l'intonation de la phrase. La Madeleine Proust parle comme les véritables paysans ; il n'était pas question de modifier ce parler afin de le rendre plus accessible ; c'est au public de se mettre à son niveau. Et c'est une des raisons pour lesquelles ce spectacle a tellement touché les gens. « J'ai essayé d'être honnête dans mon travail, de ne pas trahir. »

De plus, Laurence Sémonin a transformé tout son corps. Pour jouer un personnage de trente ans son aîné, il lui a fallu se modeler un corps un peu cassé, dépourvu de toute sensualité, sec, fait pour porter, toujours à courir entre toutes les tâches à accomplir.

Sur scène, elle évolue dans le superbe décor de Gilles Rétoré et de Benoît Bandellier, animé et modifié au cours des saisons qui s'écoulent tranquillement tout au long du spectacle, par les lumières de François Decourbe.

ANNE DUNOYER

T.L.P.-Déjaset, 41, boulevard du Temple, 75003 Paris, jusqu'au 17 octobre. Tous les soirs à 21 heures, sauf le mercredi et le dimanche (à 15 heures le dimanche). Prix des places : 100 F. Réduction pour les porteurs de la carte de Radio-Libertaire et les abonnés à T.L.P.-Déjaset : 80 F.

Programmes de Radio-Libertaire

Vendredi 18 septembre

« Merde in France » (8 h à 10 h) : magazine d'information.
« Loisirs Magazine » (21 h à 22 h 30) :
« Emission Contact » (22 h 30 à 2 h) : à l'occasion des émissions « Prison ».

Samedi 19 septembre

« Musics in the Glen » (17 h 30 à 18 h 30) : à propos des musiques influencées par le folk irlandais.
« Allo Maman bobo » (18 h 30 à 20 h 30) : magazine sur les médecins et la santé.
« Jazz en liberté » (22 h 30 à 3 h) :

Dimanche 20 septembre

« Folk à lier » (12 h à 14 h 30) : Jean-François Vrod, du groupe « Café-Carbon », est invité à l'occasion de la sortie de son disque solo, et pour parler de sa possession de la musique africaine (Griot).
« Le Magazine libertaire » (18 h 30 à 20 h) : présentation de la rentrée sociale.
« Live » (20 h à 22 h 30) : rediffusion de concerts.
« Rouge profond » (20 h 30 à 22 h 30) : magazine du fantastique.

Lundi 21 septembre

« Chronique du lundi » (12 h à 14 h) : revue de presse, commentaires d'actualité et musique.
« Croisière sur le Golfe » (17 h à 18 h 30) : dossier sur l'Iran.
« Chroniques syndicales » (18 h 30 à 20 h 30) : spécial Côte d'Ivoire, avec des interviews réalisés dans des villages ivoiriens.
« Humeur Criminelle » (22 h à 24 h) : la rentrée du roman noir.

Mardi 22 septembre

« Mélémélanie » (16 h à 18 h) : un rendez-vous avec la musique classique.
« Microclimat » (18 h à 19 h 30) : le magazine de l'écologie et de l'environnement.
« Blues en liberté » (22 h 30 à 1 h) : le blues au féminin, de Bessie Smith à Koko Taylor, du blues rural à la guitare électrique, sans oublier le saxophone et la trompette.

Mercredi 23 septembre

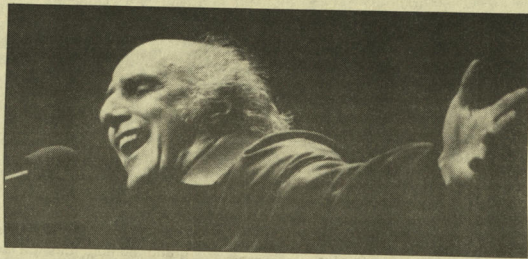
« Tragédie minuscule » (13 h 30 à 14 h 30) : Les ombres, ça continue et cette fois en France (marionnettes).
« Sens interdit » (17 h 15 à 18 h 30) : la pneumologie à pleins poumons, avec le professeur Even.
« Femmes libres » (19 h à 20 h 30) : les ouvrières vaudoises, à partir du livre « Les cigares et les fourmis », aux éditions d'En-bas.

Jeudi 24 septembre

« Mon nom est personne » (12 h 15 à 14 h) : magazine sur le théâtre et le cinéma.
« Enlirez-vous » (16 h à 17 h 30) : la rentrée littéraire.
« Les courants d'arts s'envolent et les artistes restent » (20 h 30 à 22 h 30) : avec comme invité Pierre Duclou, peintre.

Vendredi 25 septembre

« A bâtons rompus » (21 h à 22 h 30) : présentation du colloque Proudhon, qui se déroulera du 22 au 24 octobre à Paris et à Besançon, avec Chantal Gaillard et Rose-Marie Ferensci.
« Les nuits pacifistes » (22 h 30 à 4 h) : spécial Ordonnances de 1959.



CHANSON

« Le temps de dire »

Du 31 octobre au 28 novembre, la scène du T.L.P.-Déjaset sera envahie par l'univers poétique de Gilles Vigneault :

Ces (presque) deux heures sans entracte ressemblent à une tentative pour faire entrer en communication des gens de Natashquan avec les gens qui (j'espère !) seront au T.L.P.-Déjaset ces soirs-là. Je te raconte :

Qu'ils soient au magasin général du village ou sur le bout du quai, les deux principaux acteurs, Paul-Eu et Ptit-Noir (que je jouerai alternativement...) ont un chanteur « de service » à leur disposition : Gilles, qu'ils connaissent bien et qui ne leur en impose pas, malgré ses voyages : « On a été à l'école avec lui ! » Et ils s'en servent. Entre chaque monologue, dialogue ou conversation à plusieurs, ils m'envoient donc au micro-chanson, conter en musique, grâce à Robert Bibeau au piano, l'histoire de Gros-Pierre ou celle de Mademoiselle Emilie... Par eux donc et par le chanteur « de service », on pourra faire connaissance avec le Père-Eusèbe, Monsieur Narcisse, Rosette et Médée, la vieille Hortense, la Gervaise, un garde-chasse et deux douzaines d'autres dont un mort, l'oncle Etienne, plus vif que bien des vivants...

En somme : un micro, un piano, une chaise, un bavard et un pianiste !

GILLES VIGNEAULT

Programmation du T.L.P.-Déjaset

- Laurence Sémonin dans *La Madeleine Proust à Paris* : jusqu'au 17 octobre 1987.
- Musique classique avec des œuvres de Schubert, Schumann, Gounod, Fauré, Ravel, Poulenc, Haydn : le mercredi 16 septembre.
- *La descente d'Orphée* de Tennessee Williams : du 22 octobre au 29 octobre.
- Gilles Vigneault : du 31 octobre au 28 novembre.
- Xavier Lacouture : le lundi 30 novembre.
- Georges Moustaki : du 1^{er} octobre au 20 décembre.
- Louis Capart et Daniel Vaché : le lundi 7 décembre.
- Michèle Bernard : le lundi 14 décembre.

T.L.P.-Déjaset, 41, rue du Temple, 75003 Paris (tél. : [16.1] 42.74.20.50).

LES démocraties bourgeoises se divisent en deux grandes familles. La plupart d'entre elles, comme en Italie, en Allemagne, en Angleterre... relèvent du régime parlementaire qui se caractérise par la prééminence du législatif sur l'exécutif, cette prééminence étant due au fait que le législatif (la Chambre des Députés) émane seul du suffrage universel. Et les autres, très peu nombreuses, relèvent comme aux Etats-Unis du régime présidentiel qui se caractérise lui par la prééminence de l'exécutif sur le législatif, cette prééminence étant là aussi due au fait que l'exécutif (le président) émane seul du suffrage universel.

La constitution de 1958

Depuis 1958 cependant, la France était venue rompre ce bel ordonnancement en venant se situer à mi-chemin du régime présidentiel et du régime parlementaire.

En 1958, en effet, le général de Gaulle, grand critique devant l'éternel d'un régime parlementaire qu'il qualifiait avec mépris de régime des partis, avait fait plébisciter une nouvelle constitution destinée à mettre fin à ce régime. Dans son esprit, il s'agissait de mettre en place les bases d'un système politique permettant à l'exécutif d'exercer le pouvoir en passant par-dessus la tête des partis. Pour ce faire, le président de la République devait être élu pour 7 ans au suffrage universel. Mais vu les accusations portées contre lui (recherche d'un pouvoir personnel) et la résistance passive des partis politiques, le général de Gaulle ne put pousser à son terme la logique présidentielle qu'il souhaitait instaurer en France. Et il dut composer en tolérant l'existence d'un Parlement élu lui aussi, mais pour 5 ans, au suffrage universel.

Bien évidemment, cette concession était purement tactique car



organisant les élections législatives sur la base d'un scrutin majoritaire à deux tours, de Gaulle pensait qu'il obtiendrait à coup sûr une majorité de gouvernement.

Au bout du compte, la constitution de 1958 ne visait donc à rien d'autre qu'à mettre en place un régime présidentiel mâtiné de quelques « réminiscences » parlementaires. Pour de Gaulle, c'était clair, la piétaille parlementaire n'avait pour fonction que celle de « godillots ». Et il en fut effectivement ainsi jusqu'en mars 1986.

En mars 1986 en effet, une majorité parlementaire en opposition complète au président de la République en place fut élue et, cas de figure complètement impensable pour de Gaulle, le président de la

CONSTITUTION

La V^e république malade de la peste

République ne démissionna pas et décida d'aller jusqu'au bout de son mandat.

Ce fut ce qu'on a appelé la « cohabitation » et l'occasion de tester la fiabilité des institutions mises en place par la constitution de 1958. De voir si l'« être profond » présidentiel de la V^e République allait être capable de résister à la révolte des va-nu-pieds parlementaires.

Un an et demi après le début de cette « expérience », force est bien de constater que cette fiabilité est loin d'être... très fiable. Certes, le président Mitterrand dispose toujours de certains pouvoirs (chef des armées, de la diplomatie,...) qui lui permettent de planter quelques banderilles dans l'échine bovine du Pre-

mier ministre, mais concrètement l'essentiel de la réalité du pouvoir se retrouve entre les mains d'un chef de gouvernement issu de la majorité parlementaire. Et comble du comble pour un gaulliste, J. Chirac pour se faire respecter est contraint, en menant une guérilla permanente contre le chef de l'Etat, de porter atteinte à la fonction présidentielle.

Aussi qu'on ne se y trompe pas, cette situation aura des conséquences pour l'avenir. Car même si le président qui sera élu en mars 88 dispose d'une majorité parlementaire, il est loin d'être certain que cette majorité qui est, ne l'oublions pas, le résultat d'une alliance entre différentes formations politiques, soit aussi docile qu'avant mars 86. Pendant la « cohabitation », le Parle-

ment et le Premier ministre ont découvert qu'ils détenaient l'essentiel du pouvoir et il s'agit là d'une découverte à laquelle on renonce difficilement.

Le « régime des partis »

Dans ces conditions, la V^e République et son régime à mi-chemin entre le régime présidentiel et le régime parlementaire a toutes les chances d'avoir son avenir derrière elle. Que la population « s'amuse » à vouloir perpétuer la cohabitation entre un président sans majorité parlementaire et une majorité parlementaire sans président ou qu'une majorité présidentielle tienne à ne plus jouer les godillots, le résultat sera le même ; le présidentialisme à la mode gaulliste aura vécu et il faudra en tirer les conclusions : soit mettre en place un véritable régime présidentiel, soit tolérer le retour en force du « régime des partis » sur la scène politique.

Dans les deux cas, la Constitution de 1958 et le gaullisme se trouveront confrontés à l'échec de leur logique institutionnelle et ce n'est pas nous qui nous en plairons. Car pour mettre en place la société libertaire qui est au cœur de notre projet politique et qui vise à réunifier une société civile divisée à l'infini de la domination d'une minorité sur une majorité, les échecs de toutes les formes d'exercices du pouvoir secrétées par les démocraties bourgeoises sont des armes qui nous sont fournies gracieusement par l'adversaire. Reste à compléter la panoplie par nos propres armes, c'est-à-dire par l'accession à la crédibilité de notre projet de société sans pouvoir. Mais là, c'est une autre histoire qu'il n'appartient qu'à nous de rendre incontournable.

Maylis O'Brian

ÉLECTION

Le nouveau paysage politique français

C'EST un lieu commun de dire que la rentrée politique de cet automne tourne toute entière autour de l'échéance présidentielle de mars 1988. Ici et là les candidats déclarés comme les candidats à la candidature font le forcing pour occuper la scène médiatique et marquer un maximum de points dans le champ idéologique où ils s'ébrouent d'ordinaire. Et cette montée en puissance de l'agitation microcosmique va même jusqu'à se draper dans une dramatisation boulevardière orchestrée de main de maître autour de l'éventuelle candidature de Tonton.

Bref, qu'il s'agisse des médias ou des postulants à la charge de la magistrature suprême, tous s'essayent à nous faire croire à l'importance capitale de l'élection présidentielle. Difficile désormais de faire un pas quelque part sans se voir assailli par des flots d'images et de sons vantant les mérites des uns et des autres.

Pourtant quand on prend la peine d'y réfléchir un instant, force est bien de constater que l'élection présidentielle à venir, si elle constitue encore un événement politique d'importance, n'est peut-être plus l'événement politique majeur qu'elle était depuis 30 ans.

Le nouveau paysage institutionnel

Depuis mars 1986, la cohabitation a profondément modifié l'être profond de la logique institutionnelle mise en place en 1958. C'en est fini en effet du mythe gaulliste du président guide suprême de la nation et de la piétaille parlementaire jouant les « godillots ». Mitter-

rand, en refusant de démissionner, a fait éclater l'ambiguïté gaulliste et a révélé au grand jour l'immensité des pouvoirs détenus par le Parlement et par le Premier ministre.

Aussi, que le peuple français décide en mars prochain d'élire un président à l'image de la majorité parlementaire actuelle ou non, cela ne changera rien au fait que la fonction présidentielle est aujourd'hui engagée dans un processus de dévaluation chronique. Car il faut voir les choses en face : si le futur président est un homme de gauche, le Parlement et le Premier ministre continueront à exercer l'essentiel de la réalité du pouvoir, et si le président est un homme de droite, il est loin d'être certain que la majorité parlementaire d'aujourd'hui, parce qu'elle résulte d'une alliance entre forces politiques concurrentes, renonce à ce qu'elle vient de redécouvrir depuis un an et demi, à savoir l'étendue de son pouvoir.

Dans ces conditions, l'échéance présidentielle de 1988 perd obligatoirement de son éclat d'antan et pire, porte carrément en elle tous les ingrédients d'une véritable crise de régime.

De plus, il ne faudrait quand même pas l'oublier, le paysage politique français a lui aussi profondément évolué. Aujourd'hui, c'est un fait, il n'y a plus de majorité de gauche possible et pour ce qui concerne une majorité de droite, l'épave Le Pen la fait boîter plus que bas.

On voit mal en effet le P.S. gouverner de nouveau avec un P.C. qu'il a mis à genoux et qui se méfie comme la peste d'une nouvelle alliance où il perdrait à l'évi-

dence quelques-unes des rares plumes qu'il lui reste. Et on pressent très fort que si les partis de droite gouvernaient avec un Le Pen dont ils ont impérativement besoin des voix pour être majoritaires, la fracture ne serait pas loin.

Bref, par-delà le résultat quel qu'il soit de l'élection présidentielle, le nouveau paysage politique français n'offre que très peu de chances à un président de dégaucher une majorité politique stable. Dur, dur pour tous les Rastignac en herbe qui s'agitent aujourd'hui ! aujourd'hui !

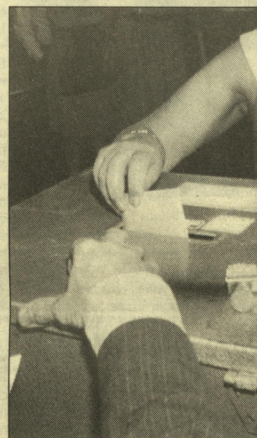
Tonton, tu tousses

Bien évidemment, si on en est là aujourd'hui, c'est sans aucun doute grâce au machiavélisme opiniâtre de notre Tonton national.

Ah ! s'il avait démissionné en mars 86, s'il n'avait pas marginalisé le monstre froid stalinien et s'il n'avait pas donné au Front national les moyens de s'épanouir au soleil de la légitimité parlementaire et politique... sans doute n'en serions-nous pas là ! Mais nous y sommes ! Et cette situation a été voulue et créée de A à Z par un homme qui, n'ayant jamais cru à la possibilité de gouverner « convivialement » avec le P.C.F., a cherché à toute force à créer un processus lui permettant de gouverner avec une partie de la droite.

Comme on le voit, l'impasse politique actuelle est incontestablement l'œuvre de Mitterrand. Mais qu'on ne se y trompe pas, les hommes politiques ne sont jamais que les hommes d'une situation et si Mitterrand n'avait pas existé, c'est son « frère » qui aurait fait la même chose.

Aujourd'hui en effet, devant la perte de crédibilité d'un modèle sociétariat alternatif au capitalisme (l'alternative ayant été confisquée depuis 1917 par le stalinisme) et devant la nécessité de restructurer



rer en profondeur le système capitaliste international (mise en place d'une nouvelle division internationale du travail), la classe politique dominante et en son sein la fraction la plus « moderniste » a devant elle la chance historique de pouvoir mettre en place les bases d'une société « programmée » (cf. Alain Touraine) et consensuelle noyant littéralement la lutte des classes dans une bouillie libérale. Et Mitterrand avec sa stratégie visant à dégager une majorité de gouvernement rassemblant un centre droit et un centre gauche et à marginaliser

les « ringards » de droite et de gauche est l'homme de cette « occasion », de cette opportunité.

Et la révolution dans tout ça ?

On s'en doute, même si une société consensuelle s'instaure sur les bases du maintien et du renforcement de l'exploitation et de l'oppression de l'homme par l'homme, la lutte des classes que l'on essaye de mettre à la porte de l'histoire ne manquera pas de revenir par la fenêtre. On en a eu récemment quelques exemples.

Mais cela étant, si la lutte des classes ne parvient pas à se doter d'une alternative politique et de forces politiques capables de la mettre en œuvre, elle est condamnée à buter sans cesse sur les vitres opaques de l'absence de perspectives. Et là c'est de notre responsabilité de révolutionnaires et d'anarchistes que de débloquer la situation présente. Car ou bien nous sommes capables d'élaborer et de populariser un projet de société libertaire en inscrivant dans un processus révolutionnaire, ce qui implique de devenir une force politique incontournable ou l'âme d'une recomposition politique du champ révolutionnaire, ou bien nous sommes condamnés à contempler sans fin le pauvre spectacle du combat actuel entre l'armée dépenalisée des geux et les divisions blindées de l'exploitation et de l'oppression de l'homme par l'homme, et à vieillir à petit feu, à petit pas et en petit tas à l'ombre de NOTRE impuissance à changer les choses et la vie autrement qu'en paroles !

Jean-Març Reynaud